



Le portrait du Journal du Palais

Faite d'un sacré métal

Donner la vie ne se fait pas forcément dans le calme, a fortiori lorsque la sage-femme est une fan de hard-rock. Et si vous pensez que ces deux disciplines sont incompatibles, c'est que vous ne connaissez pas encore Nathalie Chiffaut-Moliard. Il y a peu, elle pouvait même vous l'expliquer en vous servant une pinte ! *Page 24*

NewCold s'installe dans le Gâtinais

Le Gâtinais en Bourgogne accélère son développement logistique avec l'arrivée du groupe néerlandais à Fouchères : un site d'entrepôts frigorifiques de 85.000 m². *Page 6*

L'ESTP Dijon : campus du « Génie urbain »

Sous l'impulsion de sa directrice Laurence Mangenot, le campus dijonnais réinvente son identité et scelle un ancrage fort avec le territoire pour former une nouvelle garde d'ingénieurs prêts à bâtir les réalités de demain. *Page 10*

8 pages d'annonces légales

Lire les pages 15 à 22

Industrie recomposée, malmenée... toujours debout !



Selon une étude de l'Insee, la BFC a perdu environ 14.000 emplois industriels entre 2013 et 2022, soit une baisse de 8 %. Une chute plus rapide que dans la plupart des autres régions industrielles françaises. Si ce recul inquiète, l'in-

dustrie demeure un pilier économique majeur de la région. Pour Véronique Guillon, déléguée générale de l'UIMM 21, ces chiffres doivent toutefois être analysés avec prudence, car ils masquent une réalité plus contrastée selon les sec-

teurs et les territoires. Industrie toujours, avec la Banque de France qui publie un bulletin sur la recomposition industrielle en Europe qui se serait accélérée avec la crise énergétique de l'hiver 2022. Et l'organisme d'avertir : « La capacité

des secteurs les plus intensifs en énergie à investir, à moderniser leurs procédés et à réussir leur transition environnementale sera déterminante pour préserver leur place dans l'industrie européenne de demain. »

Page 3 et 12

L'hydroélectricité avance dans le Doubs

C'est une manœuvre aérienne de haute précision qui a animé les bords du Doubs mardi 17 mars. À l'aide d'une grue de 200 tonnes, deux turbines de onze tonnes chacune ont été déposées sur leur socle définitif. Le chantier de réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Colombier-Fontaine, dans le Doubs, porté par la société Dream

Energy, franchit un tournant majeur avec l'installation de ces éléments monumentaux. Ce projet de plus de 3 M€ vise une mise en service en septembre 2026, il permettra d'alimenter en électricité l'équivalent de 600 à 700 foyers.

Page 7

Égalité professionnelle en BFC : des notes trop flatteuses ? *Page 4*

EN
COUVERTURE
POUR
ÊTRE VU

RÉSERVEZ
CET ESPACE



03 80 68 23 68

R 28302 - 5012 - 2€



Particuliers ou entreprises, on vous déroule le

TAPIS ROUGE

AU ZÉNITH DE DIJON

1 PLACE DE SPECTACLE	PARKING VIP	PASS VIP	ACCUEIL PERSONNALISÉ	COCKTAIL DINATOIRE	ACCOMPAGNEMENT EN SALLE
----------------------	-------------	----------	----------------------	--------------------	-------------------------

CONTACTEZ-NOUS ET DÉCOUVREZ TOUTES NOS OFFRES

ZENITH DIJON

contact@zenith-dijon.fr
03 80 72 98 23
Rue de Colchide - 21000 - Dijon
Tram T2 arrêt Zenith

ZENITH-DIJON.FR

Les adolescents et l'argent



La situation financière des dirigeants de TPE



Les aides financières disponibles en France



baromètre

Les adolescents et l'argent

À l'occasion de la Semaine de l'éducation financière, la deuxième édition de l'étude « Éducation Financière » menée par le Teenage Lab de Pixpay montre que contrairement à certaines idées reçues, les adolescents ne se désintéressent pas de l'argent. Bien au contraire, 87 % d'entre eux déclarent s'y intéresser, dont plus de la moitié affirment s'y intéresser beaucoup. L'apprentissage de la gestion de l'argent repose encore largement sur la famille : sept adolescents sur dix affirment n'avoir jamais abordé l'éducation financière à l'école. Par ailleurs, les réseaux sociaux (36 %) occupent désormais une place importante dans l'acquisition des connaissances. Enfin, 52 % des parents considèrent la carte de paiement comme un outil pour aider leur enfant à mieux comprendre la gestion de son argent.

Des dirigeants de TPE en mode survie ?

VistaPrint et la fédération des TPE viennent de publier une étude conjointe auprès des TPE pour savoir quelles dépenses demeurent stratégiques lorsque les marges de manœuvre se réduisent. 46 % déclarent ainsi que leur priorité est de maintenir leur niveau d'activité sans engager de nouveaux investissements. Au cours des 12 derniers mois, 45,5 % ont réduit certains postes de dépenses et 20,5 % ont gelé des investissements initialement prévus. 27 % des dirigeants estiment aujourd'hui être en mode survie. 46 % ont déjà réduit ponctuellement leur propre rémunération pour préserver l'entreprise. À l'inverse, seuls 19 % investissent pour transformer leur entreprise à moyen ou long terme.

Des dispositifs d'aides locaux encore trop méconnus

En cette période électorale, combien d'électeurs savent que 45 % de toutes les aides financières disponibles en France proviennent... de leur commune, de leur intercommunalité ou de leur métropole ? 909 dispositifs d'aide existent à l'échelon local. Pourtant, selon une étude Ipsos, plus d'un salarié sur deux a déjà renoncé à demander une aide financière pourtant accessible, non par manque de besoin, mais par découragement face à la complexité ou faute de temps. Résultat : alors que les dispositifs d'aide se multiplient, seuls 17 % des salariés estiment bénéficier réellement de toutes les aides auxquelles ils ont droit, alors même que près de quatre salariés sur dix déclarent que leur santé financière s'est dégradée en l'espace d'un an.

Après avoir lancé son agence de voyages sportifs en Dordogne, Thomas Boussard choisit de revenir s'installer à Auxerre. À la tête de Territoire Sport, il développe un modèle économique basé sur des séjours clés en main autour d'événements sportifs.



Thomas Boussard, l'événement sportif pour destination

Originaire d'Auxerre, Thomas Boussard a fait le choix de revenir s'y installer après avoir lancé son activité à Périgueux (Périgord). Un retour personnel, mais aussi stratégique. Si l'activité ne dépend pas d'un ancrage géographique fort – les clients étant répartis sur l'ensemble du territoire – cette implantation pourrait faciliter le développement de partenariats locaux, en particulier avec les acteurs du tourisme. Des réflexions sont déjà engagées pour créer des offres intégrant le territoire auxerrois, séjours combinant découverte du patrimoine, gastronomie et événements sportifs, notamment autour de l'AJ Auxerre. Une manière de positionner la préfecture de l'Yonne comme destination dans son catalogue.

À moyen terme, l'entreprise pourrait également élargir son offre vers la pratique sportive (stages, marathons, événements participatifs), un segment porteur dans le tourisme sportif. Encore seul aux commandes, Thomas

Boussard avance avec prudence. Avec pour objectif de consolider les bases avant d'envisager un développement plus structuré, voire un renforcement des effectifs. Dans un marché en pleine expansion, Territoire Sport illustre l'émergence de nouveaux modèles entrepreneuriaux, à la fois spécialisés, flexibles et fortement liés aux dynamiques du sport business.

UN MODÈLE ÉCONOMIQUE ORIGINAL

Créée en juillet 2024, Territoire Sport s'inscrit à la croisée de deux secteurs, le tourisme et le sport. L'entreprise propose des séjours organisés autour d'événements sportifs, intégrant transport, hébergement, billetterie et accompagnement. Sa cible principale ? Les clubs, comités sportifs et entreprises. « Le produit que je propose reste un produit commercial », explique Thomas Boussard. Ces structures peuvent en effet acheter un séjour pour leurs licenciés ou partenaires, et le revendre avec une marge, à l'image de produits

dérivés ou d'offres de sponsoring. Un levier de financement et de fidélisation. L'entrepreneur s'appuie sur un modèle agile. Sans agence physique, il limite ses coûts fixes et fonctionne principalement via le démarchage direct et les recommandations. Aujourd'hui, 90 à 95 % de sa clientèle provient encore de cette prospection active.

En un an et demi d'activité, Territoire Sport a déjà séduit 350 voyageurs. Une montée en puissance progressive, portée par des partenariats avec des structures sportives et un effet réseau. Après une première collaboration avec Limoges Cercle Saint-Pierre (CSP) en basket, d'autres clubs ont sollicité l'entreprise. Le positionnement repose également sur une offre personnalisable, adaptée à des groupes de tailles variées, de 10 à 50 personnes. Une flexibilité rendue possible par la taille de la structure, mais qui implique une forte implication de son dirigeant, souvent présent sur le terrain lors des déplacements.

Enzo Beaudet

Ils bougent.

NOUVEAU MAGISTRAT À LA CRC BFC.

La chambre régionale des comptes Bourgogne Franche-Comté a procédé le 9 mars à l'installation d'un nouveau magistrat, Thomas Buffard, lors d'une audience solennelle présidée par Emmanuel Roux, président de la chambre. Thomas Buffard, lauréat du concours de l'Institut national du service public en 2024, a choisi Dijon pour exercer ses nouvelles fonctions de conseiller de chambre régionale des comptes. Précédemment, son parcours professionnel l'a conduit à occuper des postes à responsabilité dans le secteur privé avant de se diriger vers le secteur public. Après une expérience de deux ans à la préfecture des Ardennes en tant que sous-préfet à la relance, il a choisi d'intégrer l'Institut d'études politiques de Bordeaux pour y préparer et réussir le concours de l'Institut national du service public (INSP).

Durant sa formation initiale à l'INSP, il a occupé différentes fonctions au Secrétariat général des affaires européennes, à la préfecture de Saint-Martin et Saint-Barthélemy et à la chambre régionale des comptes Antilles-Guyane.

UN VICE PRÉSIDENT POUR LE PROJET INTERNATIONAL ITER.

Yannick Paris a été promu vice-président du « Procurement and Contracts Committee » dans le cadre du projet international Iter. Ce comité dont il est membre depuis 2021 est composé de six personnes désignées par la Commission Européenne pour leur expertise en achats publics complexes. Son rôle consiste à fournir au directeur de l'agence européenne du projet (Fusion For Energy) des recommandations sur les stratégies et modalités liées à la passation et au suivi des contrats significatifs (>20 M€) passés dans le cadre de ce projet unique qui s'inspire du fonctionnement du Soleil pour créer une nouvelle source d'énergie sur terre. Pour rappel, Yannick Paris dirige l'entreprise spécialisée dans les marchés publics LPME qu'il a fondée en 2009 à Dijon et qui compte désormais 14 collaborateurs répartis dans toute la France (voir portrait dans le journal du Palais du 13 octobre 2022).

décideurs



Découvrez
l'histoire du
changement
de nom en
scannant ceci



**Nous vous accompagnons dans votre
transformation numérique**

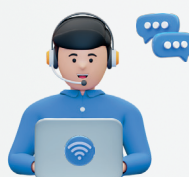
UNE OFFRE COMPLÈTE À 360°



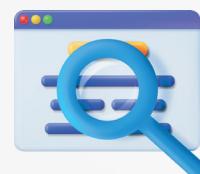
**Informatique &
Cybersécurité**



**Impression &
Dématérialisation**



**Téléphonie &
Connectivité**



**Site web &
Marketing digital**



3 agences de proximité en Bourgogne-Franche-Comté



**Demandez votre
audit gratuit**



**35 ans
d'expertise**



**1500
clients**



**Service client
ultra réactif**



www.ektor.fr

ENTREPRISES

Index Egapro 2025 : des notes flatteuses qui ne disent pas tout

Région BFC. En Bourgogne Franche-Comté, les résultats de l'index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, publiés début mars, dressent un tableau pour le moins mitigé. Près d'une sur deux reste encore en dessous du seuil fixé par la loi. Et pour l'association Fete, ces chiffres sont, malgré tout, un score « d'image ».



L'analyse des index de l'égalité homme femme, qui doit être publié par les entreprises concernées au plus tard le 1^{er} mars sur le site egapro.travail.gouv.fr, montre qu'il y a encore de la route à faire en région Bourgogne Franche-Comté.

L'analyse des données régionales met d'abord en avant l'existence de quelques très bons élèves. Vingt-deux entreprises obtiennent la note maximale de 100 sur 100, signe d'un équilibre jugé satisfaisant dans les politiques salariales et l'évolution des carrières. Parmi elles figurent notamment La Bau-moise de distribution, Transdev Mâconnais Beaujolais ou encore les Autocars Girardot.

Certaines entreprises régionales se distinguent par des scores élevés, sans atteindre la note maximale. C'est le cas par exemple d'Urigo Healthcare (98 points), de Seb Développement (97), du groupe Guillin (96), de La Poste Immobilier (94) ou encore de Dijon Céréales (90), qui se situent toutes nettement au-dessus du seuil réglementaire.

INÉGALITÉ PERSISTANTE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Mais ces performances représentent une minorité. Sur les 951 entreprises recensées dans la région, seules 541 dépassent le seuil réglementaire de 75 points. À l'inverse, 410 structures se



Laure Calandre, chargée de mission au sein de l'association FETE (Femmes Égalité Emploi). Crédit : DR.

situent en dessous de ce niveau. Autrement dit, près de la moitié des entreprises concernées n'atteint pas encore l'objectif minimal fixé par la réglementation.

La médiane des notes s'établit autour de 82 points, juste au-dessus de l'objectif légal exigé de 75 points. Un niveau correct sur le papier, mais qui masque des écarts importants selon les entreprises et les secteurs d'activité. Et qui occulte, surtout, une inégalité persistante entre les femmes et les hommes dans le monde de l'entreprise, comme

l'explique Laure Calandre, chargée de mission au sein de l'association Fete (Femmes Égalité Emploi), une structure dijonnaise qui accompagne les entreprises dans la mise en œuvre de l'égalité professionnelle. « Une note globale élevée ne signifie pas qu'il n'y a plus d'inégalités », entame-t-elle.

NE PAS OUBLIER LES ACCORDS SUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

L'experte rappelle, en effet, que l'indicateur ne couvre qu'une partie du sujet. « L'index englobe seulement certains paramètres et ne couvre qu'une petite partie de la thématique. On regarde surtout les écarts de rémunération ou les augmentations, mais l'égalité professionnelle va bien plus loin », souligne-t-elle, glissant que ce score sert avant tout et souvent « à l'image » des bons élèves.

« Il ne remplace donc pas les obligations plus larges qui existent déjà, notamment la négociation d'accords sur l'égalité professionnelle dans les entreprises de plus de 50 salariés, qui abordent aussi la formation, les promotions, l'articulation entre vie professionnelle et

vie de travail. » Autant de dimensions qui restent déterminantes pour mesurer les vrais écarts professionnels entre femmes et hommes.

LA QUESTION DE LA MATERNITÉ DES EMPLOYÉES

Autre limite : toutes les entreprises ne peuvent pas toujours calculer leur index. « Certaines structures ont un index incalculable, par exemple quand les effectifs sont trop faibles ou quand les métiers sont très peu mixtes », détaille Laure Calandre. Dans ces cas, les structures sont « exemptées », car elles ne remplissent pas

les conditions définies par la loi.

Pour l'association Fete, l'index a toutefois eu un mérite : remettre le sujet au centre du débat dans les entreprises. « Ça a mis un coup de projecteur en 2019, quand l'obligation a été instaurée : cela fait avancer les choses. Alors oui, on progresse, mais très lentement », martèle Laure Calandre, qui conclut que « la question de la maternité » des employées pose, par exemple, encore trop de problèmes, de freins et surtout, d'a priori, en entreprise.

Max Cadi



FREEPIX

♦ **Pour rappel**, l'index de l'égalité professionnelle, aussi appelé index Egapro, a été instauré en 2019 par la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Toutes les entreprises d'au moins 50 salariés doivent publier chaque année leur score, au plus tard le 1^{er} mars, sur leur site internet lorsqu'elles en disposent, et le transmettre au ministère du Travail. Calculé sur 100 points, l'index repose notamment sur l'écart de rémunération, les augmentations individuelles, les promotions, le retour de congé maternité et la part des femmes parmi les plus hautes rémunérations. Les entreprises qui obtiennent moins de 75 points disposent de trois ans pour corriger la situation. À défaut, elles peuvent être sanctionnées par une pénalité pouvant atteindre 1 % de leur masse salariale.

Région BFC. Selon une étude de l'Insee, la Bourgogne Franche-Comté a perdu environ 14.000 emplois industriels entre 2013 et 2022, soit une baisse de 8 %. Si ce recul inquiète, l'industrie demeure un pilier économique majeur de la région. Pour Véronique Guillon, déléguée générale de l'UIMM 21, ces chiffres doivent toutefois être analysés avec prudence, car ils masquent une réalité plus contrastée selon les secteurs et les territoires.

Chute des emplois industriels : pourquoi la photographie de l'Insee est trompeuse



Si l'industrie demeure un pilier majeur de l'économie en Bourgogne-Franche-Comté, l'emploi salarié y recule plus vite que dans la plupart des autres régions industrielles françaises. Selon une étude publiée fin février par l'Insee, la région a perdu environ 14.000 emplois industriels entre 2013 et 2022, soit une baisse de 8 % des effectifs. Dans le même temps, l'emploi industriel se stabilise globalement dans les régions françaises hors Île-de-France.

Ce recul ne signifie toutefois pas un effondrement du secteur. L'industrie représente encore près de 17 % de l'emploi régional et environ 18 % de la valeur ajoutée produite en Bourgogne Franche-Comté, un poids nettement supérieur à la moyenne nationale. « L'industrie reste effectivement très présente dans la région », souligne Véronique Guillon, déléguée générale de l'UIMM 21, qui rappelle qu'il faut analyser ces chiffres avec quelques clés de lecture.

Déjà, la chronologie : l'Insee donne une photographie de l'écosystème « datée de plus de dix ans et qui s'arrête en 2022, il y a quatre ans. Aujourd'hui la situation a encore évolué, avec le conflit en Ukraine, et plus récemment au Moyen-Orient », introduit-elle.

« Et puis, derrière le mot industrie, en effet, il y a surtout quelques grands secteurs qui ressortent dans les statistiques, comme l'automobile, le nucléaire ou la métallurgie », poursuit notre interlocutrice. « Mais l'industrie n'est pas composée uniquement de ces grands secteurs. »

Certaines activités industrielles restent en effet invisibles dans les études officielles, car elles sont classées informatiquement dans d'autres catégories économiques. « Des entreprises peuvent faire de la production, de la soudure ou de la conduite de ligne, mais être comptabilisées dans le bâtiment ou dans un autre secteur à cause de leur code NAF, précise la responsable patronale. Elles ne sont donc pas toujours comptées comme de l'industrie et sont invisibilisées », relève



Véronique Guillon, déléguée générale de l'UIMM 21. Crédit : UIMM.

Véronique Guillon qui martèle « que l'on met souvent le focus sur ce qui ne va pas, alors que des entreprises marchent bien et recrutent », comme, notamment, des PME industrielles spécialisées dans la robotique ou

l'industrie pharmaceutique.

Mais l'étude « a le mérite d'exister » et met en lumière « de vraies difficultés », selon l'UIMM. Comme le manque de souveraineté industrielle, tant désirée après la crise de la Covid 21, des

décentralisations importantes et la fragilisation de secteurs piliers de notre territoire comme celui de l'automobile. « Il y a aussi un vrai défi, désormais, sur les compétences et le renouvellement de la main-d'œuvre. L'industrie régionale fait face à un vieillissement de ses salariés, tandis que les entreprises peinent à recruter. La pyramide des âges dans l'industrie vieillit, observe-t-elle. Et aujourd'hui les entreprises demandent de plus en plus de techniciens et de profils qualifiés ».

Pour elle, l'apprentissage et la formation constituent les solutions rapides à la crise. « L'image même de l'industrie a profondément évolué. Aujourd'hui, la filière s'est mise à la RSE, à l'innovation et il ne s'agit plus de travailler dans des usines avec des copeaux par terre. Ce sont des centres d'usinage à commande numérique avec beaucoup d'informatique et désormais l'apport de l'intelligence artificielle. Ça doit plaire aux jeunes », conclut-elle.

Max Cadi



21 RUE DU BOURG . DIJON | ZA DE BEAUREGARD . NORGES-LA-VILLE | 33 RUE CARNOT . BEAUNE
COMMANDEZ EN LIGNE SUR FABRICEGILLOTTE.COM



Yonne. Le Gâtinais en Bourgogne accélère son développement logistique avec l'arrivée du groupe néerlandais à Fouchères : un site d'entrepôts frigorifiques de 85.000 m².

Logistique : le géant NewCold s'installe dans le Gâtinais



Entrepôt frigorifique. Crédit : NewCold.

Dans le nord de l'Yonne, la logistique s'impose comme un levier de dynamisme territorial. Après les projets du Grand Sénonais, le Gâtinais accélère le rythme : le site Stonehedge sortira de terre à Fouchères dès cet été sur un terrain de 10 hectares. Ce chantier de dix mois marque une étape clé pour la zone de l'Aire Villeroi, qui s'apprête désormais à accueillir un second projet d'envergure porté par le groupe NewCold.

NEWCOLD : UN GÉANT EUROPÉEN DU FROID

Implanté dans plusieurs pays européens, aux États-Unis et en Australie, le groupe néerlandais NewCold exploite plusieurs sites en France, notamment à Argentan et à Montauban-de-Bretagne. Le groupe souhaite aujourd'hui inves-

tir la commune de Fouchères : un site d'entrepôts frigorifiques d'environ 85.000 m², dont 21.000 m² de bâtiment, étendu à deux autres communes (Subligny et Villeneuve-la-Dondagre). D'une capacité de 70.000 palettes dans un premiers temps, puis de 100.000, ces congélateurs stockeront des produits fabriqués en France, essentiellement des glaces, des pommes de terre et des plats préparés.

ATOUTS ET RETOMBÉES LOCALES

Pour soutenir ce projet, la communauté de communes du Gâtinais en Bourgogne avance des arguments de poids dont une situation géographique privilégiée à la croisée des autoroutes dont l'A19. Ce nouvel aménagement devrait générer autour de 150 emplois et consolider une zone d'activités déjà dynamique, portée par des enseignes

comme Iris Logistiques, Avem ou Renault. Jean-François Chabolle, président de l'intercommunalité, souligne que les revenus fiscaux issus de ces entreprises est le moteur du territoire. Ils ont déjà permis de concrétiser des projets structurants, tels que la reprise du centre de santé de Domats ou la construction de tennis couverts. À venir : la future école de musique et d'art dramatique.

ENVIRONNEMENT : LE CHOIX DE LA VERTICALITÉ

Face aux inquiétudes environnementales, Jean-François Chabolle prône la densité verticale. Pour respecter l'objectif Zéro artificialisation nette, (loi Climat 2021), l'entreprise prévoit un bâtiment haut de 38 mètres. L'usage de transtockeurs permettra d'optimiser l'espace tout en réduisant la consommation

d'énergie. Le projet inclut également une végétalisation du site, des parkings aux revêtements drainants pour l'infiltration des eaux et un éclairage LED, modulé afin d'éviter une pollution lumineuse.

1.000 CAMIONS PRÉVUS

Le trafic routier passera de 600 à 1.000 camions, dont 180 pour la seule activité de NewCold. Pour fluidifier ces échanges, un nouveau rond-point de 1,45 M€ sera intégralement financé par le Gâtinais en Bourgogne. Une première tranche de 180.000 € est déjà engagée pour la voie d'accès à la société Stonehedge.

Cependant, Jean-François Chabolle assure que la Communauté de communes veillera à ce que les flux s'orientent exclusivement vers les axes autoroutiers. « *Le risque que certains s'égarent sur le réseau secondaire existe, mais nous devons absolument contrôler cela ; c'est une priorité* ». Une enquête publique, dirigée par le commissaire enquêteur Pascal Fougère, est ouverte jusqu'au 2 juin inclus. Les habitants peuvent d'ores et déjà transmettre leurs observations avant l'avis final.

Floriane Boivin

Côte-d'Or

LE VILLAGE GASTRONOMIQUE DE LA CIGV SE CHERCHE (ENCORE) UN DIRECTEUR.



Nous vous le révélions la semaine dernière sur notre site : la CIGV recherche encore un nouveau directeur pour le Village gastronomique. La société d'exploitation du Village gastronomique de la Cité internationale de la gastronomie et du vin vient de publier une offre pour recruter un responsable opérationnel. Depuis l'ouverture du site en 2022, le poste a déjà connu plusieurs titulaires. Un turnover révélateur des difficultés à stabiliser le modèle économique de cet espace central de la Cité.

L'offre d'emploi publiée ce vendredi, notamment sur la plateforme Indeed, annonce le recrutement d'un « *responsable opérationnel* » chargé de diriger ce site de 5.000 m² réunissant restaurants et boutiques et « *d'encadrer une quarantaine de salariés* ». Une mission stratégique censée « *piloter la performance économique* » et « *déployer la stratégie* » du lieu. Selon l'annonce, le futur responsable devra « *renforcer* » l'attractivité du Village gastronomique et participer au « *déploiement des actions commerciales, aux animations et aux événements, en lien avec les équipes marketing, tout en développant les relations avec les acteurs locaux, institutionnels et touristiques* ». Enfin, il supervisera « *les aspects opérationnels de l'exploitation, des achats à la cohérence de l'offre culinaire, en passant par le respect des normes d'hygiène et de sécurité et la qualité de l'expérience client dans l'ensemble des établissements* ». Le poste suppose une solide expérience de management dans la restauration et une sensibilité affirmée pour la gastronomie.

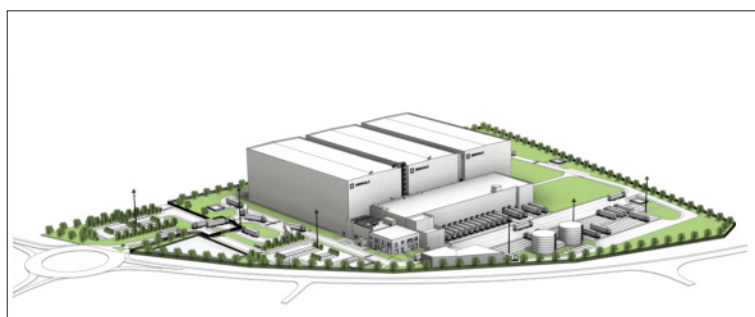
PAS DE COMMENTAIRES POUR L'INSTANT

Ce recrutement intervient alors que la CIGV connaît une situation économique difficile et que le poste connaît une instabilité chronique depuis l'ouverture de la Cité en mai 2022. L'homme qui laisse les manettes, Richard Viemont, était déjà le troisième dirigeant à occuper cette fonction en trois ans.

Avant lui, Daniel Jung, début 2024, avait tenté de relancer l'activité du Village gastronomique. L'offre culinaire avait alors été repositionnée pour attirer davantage de Dijonnais et sortir d'un modèle initial jugé trop élitiste.

Le départ de Richard Viemont n'a pas été officiellement commenté à ce stade. Sollicité par nos soins, l'intéressé n'a pas donné suite. Contacté également, William Krief, figure clé du projet et longtemps président de la société d'exploitation, indique ne pas souhaiter s'exprimer pour l'instant. Il précise simplement « *qu'une communication interne sera prochainement faite* ». Ces mouvements s'ajoutent à d'autres changements récents dans l'écosystème de la Cité. Le chef Florent Colombo, qui incarnait une partie de l'offre gastronomique locale au sein du Village, a lui aussi quitté l'aventure.

en bref



La maquette du projet. Crédit : NewCold.

Doubs. Le chantier de réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Colombier-Fontaine, porté par la société Dream Energy, a franchi un tournant majeur mardi 10 mars avec l'installation de deux turbines monumentales. Ce projet de plus de 3 M€ vise une mise en service en septembre 2026.

Ça turbine fort sur le chantier de la centrale hydroélectrique de Colombier-Fontaine



C'est une manœuvre aérienne de haute précision qui a animé les bords du Doubs ce mardi. À l'aide d'une grue de 200 tonnes, deux turbines de onze tonnes chacune ont été déposées sur leur socle définitif. Ces « mastodontes » turquoises, fabriquées par l'entreprise allemande Watec Hydro, mesurent près de quatre mètres d'envergure et représentent un investissement d'1 M€ à elles seules. François Romatier, chef de projet chez Dream Energy, surveillait l'opération de près : « *Le risque aujourd'hui, c'était si le vent atteint les 50 km/h* », explique-t-il, soulignant la fragilité de l'opération malgré le poids des machines.

UN SITE CHARGÉ D'HISTOIRE

La future centrale prend place sur le site d'une ancienne filature fermée en 1971 et rachetée en 2015 par le groupe Artea et sa filiale Dream Energy (basée dans les Hauts-de-Seine). Alors qu'une installation hydroélectrique existait déjà, un incendie accidentel avait ravagé 3.000 m² de toiture en février 2017, paralysant l'activité. Plutôt que de tenter de réparer une mécanique très détériorée, l'entreprise a choisi de reconstruire une structure optimisée. « *On est venu construire notre centrale directement sur l'ancienne* », précise François Romatier.

Le saut technologique est significatif. Alors que l'ancienne installation vétuste produisait environ 500.000 kWh par an, le nouveau dispositif devrait atteindre trois millions de kWh annuels, soit une production six fois supérieure. Avec une puissance de 500 kW, le site pourra alimenter en électricité l'équivalent de 600 à 700 foyers. L'énergie produite ici sera réinjectée au réseau électrique national (vendue notamment à EDF). « *La construction d'une unité de stockage de l'énergie par batterie est également prévue* », indique le chef de projet.

COMPOSER AVEC LES CAPRICES DU DOUBS

Contrairement à d'autres ouvrages hydrauliques, celui de Colombier-Fontaine n'a pas de retenue d'eau, ce qui signifie qu'il ne peut pas influencer le cours de la rivière. La gestion de la pro-



duction dépend donc entièrement du débit naturel du Doubs. « *Avoir une crue, ne signifie pas forcément avoir une meilleure production*, explique François Romatier. *L'objectif est surtout de maximiser le rendement lorsque le débit est faible, plutôt que de compter sur des pics. Il s'agit d'optimiser au mieux la production en fonction de la quantité d'eau disponible* ».

CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE ET CALENDRIER

Au-delà de la production énergétique, le projet, dont le coût est évalué à 3 M€, inclut un volet environnemental important avec la création d'une passe à poissons et d'une glissière pour les canoë-kayaks. Ces aménagements visent à rétablir la continuité écologique sur cette section du Doubs. Le chantier, débuté en août 2025, entre désormais dans sa seconde phase. Le génie civil reprendra cet été avec notamment l'aménagement des chambres d'eau. La mise en service définitive est attendue pour septembre 2026.

Texte et photos
Frédéric Chevalier



COLLECTIVITÉS

Tension locative frontalière : la réponse Tiny House

Doubs. Pour répondre à un marché immobilier tendu dans les zones frontalières du Doubs, les bailleurs sociaux ont installé dix tiny houses à Pontarlier et Pierrefontaine-les-Varans en début d'année 2024. Deux ans après, l'expérimentation remplit sa mission.



Alorsqu'environ un tiers des foyers ne se compose que d'une personne, les logements une à deux pièces restent minoritaires sur certains territoires, notamment sur le bassin de vie de Valdahon dans le Doubs. En ajoutant la concurrence constante des salariés frontaliers disposant d'un niveau de vie plus élevé qui pèse de tout son poids sur le prix des loyers, la situation devient délicate pour les salariés ou jeunes en recherche d'un premier logement du territoire. « On constate qu'un public jeune ou actif qui souhaitent rester, n'y arrivent pas », explique Lucie Louvet, responsable communication d'Habitat 25 tandis que Romuald Gadet, directeur adjoint du patrimoine locatif de Néolia complète : « Le déficit d'offres de logement au regard de la demande pénalise l'écosystème économique qui ne trouve pas ou n'arrive pas à garder sa main d'œuvre. » Devant ce constat, les deux bailleurs, réunis au sein de la société anonyme de coordination habitat et aménagement du Doubs, Sacha, ont lancé l'installation de cinq tiny houses à Pontarlier, par l'intermédiaire de Néolia, sur une emprise foncière de 600 m² appartenant à l'entreprise Schrader Pacific, et cinq autres à Pierrefontaine-les-Varans porté par Habitat 25. « C'est un premier tremplin pour accéder à un parcours locatif surtout quand il n'y a pas de résidences étudiantes. Ça répond aux besoins des jeunes », souligne Lucie Louvet. Les bailleurs, soutenus par le département du Doubs et Action Logement, ont investi 850.000 € dans l'aménagement de deux terrains et l'acquisition de dix tiny houses.

DES RÉSULTATS POSITIFS

À Pontarlier, deux de ces maisons de 18,5 mètres carrés sont louées à l'année par Keolis. « Avant, l'entreprise devait loger ses salariés de passage en chambre d'hôtel des mois durant », précise Romuald Gadet. Le syndicat mixte du Mont d'Or, gestionnaire de la station de Métabief, fait de même pour héberger des saisonniers. Les deux dernières maisonnettes sont louées par Néolia aux alternants ou



salariés de Schrader qui met son foncier à disposition. « Tout est loué quasi-constamment depuis deux ans avec un loyer de 380 € par mois, toute charge comprise » confirme Romuald Gadet.

À Pierrefontaine-les-Varans, installées sur un foncier qui appartient à Habitat 25, les tiny houses ont aussi trouvé leurs locataires, des apprentis, des stagiaires ou des intérimaires qui vont et viennent. « Cette solution n'a pas été conçue pour être un logement pérenne mais pour s'autonomiser. Cette offre répond à des besoins que notre offre actuelle n'aurait pas pu satisfaire », rappelle Lucie Louvet.

Pourtant, les deux bailleurs n'envisagent pas de démultiplier les tiny houses. « Nous n'excluons pas d'en installer ailleurs pour répondre aux collectivités ou au milieu hospitalier mais il faut se saisir de l'enjeu de fond pour apporter une offre plus pérenne. Il y a un vrai sujet autour des loyers, du pouvoir d'achat, du maintien de l'activité économique », estime Romuald Gadet.

Nadège Hubert

À Pierrefontaine-les-Varans, Habitat 25 gère la location de cinq tiny house pour répondre aux tensions du marché locatif à la frontière avec la Suisse. Crédit : Habitat 25.

À Pontarlier (photo du bas), Néolia a échangé avec les entreprises locales pour apporter une réponse à la problématique du logement en installant cinq tiny house en à peine neuf mois. Crédit : Néolia.



Yonne. Les élèves de BTS Maintenance du lycée Joseph-Fourier planchent sur la conversion d'une locomotive touristique diesel des années 1930 à l'hydrogène. Un projet au long cours qui nécessite à présent le soutien d'un industriel.

Retrofit hydrogène d'une loco : les étudiants en quête d'un « élément moteur »



Derrière l'initiative, deux enseignants - Éric Leclancher, professeur de physique appliquée, et Stéphane Julien, professeur en maintenance industrielle - et une quinzaine d'étudiants mobilisés autour d'un chantier à la fois technique et expérimental. « La coloration hydrogène existe depuis l'an dernier. Elle vise à sensibiliser les étudiants aux technologies liées à cette énergie, qui se prête parfaitement aux métiers de la maintenance industrielle », explique le premier. Le principe retenu est celui du retrofit ou comment conserver le moteur existant tout en modifiant son alimentation pour remplacer le gazole par de l'hydrogène. Une solution plus simple et moins coûteuse qu'une conversion complète vers un système électrique de pile à combustible.

La locomotive provient de l'association du Train petite vitesse de Massangis (ATPVM) dans l'Avalonnais, qui exploite une ancienne ligne touristique d'environ cinq kilomètres. L'association a accepté de prêter l'un de ses quatre locotracs-

teurs afin de permettre aux étudiants de se torturer les méninges... De marque Renault, le moteur MVM en question était initialement conçu pour des tracteurs agricoles avant d'être adapté à ces petites locomotives touristiques. « Nous avons racheté un deuxième moteur qui a été entièrement démonté et nettoyé. Les étudiants travaillent maintenant sur les pièces, la modélisation et la rénovation de la locomotive », explique le second. Les étudiants interviennent également sur la rénovation du châssis, de la carrosserie et des éléments de sécurité.

EN CIRCULATION DANS QUELQUES ANNÉES

Au-delà de la prouesse technologique, l'initiative se veut avant tout pédagogique. « Le but est que les étudiants s'approprient réellement le projet et comprennent toutes les étapes d'un retrofit moteur », insiste Éric Leclancher. Mais pour franchir les prochaines étapes, l'équipe enseignante recherche désormais un partenaire extérieur. Des contacts ont été pris avec plusieurs acteurs de la filière hydrogène, ainsi qu'avec l'Isat (Institut supérieur de l'automobile et des transports) de Nevers. Leur

Guidés par leurs professeurs, Éric Leclancher et Stéphane Julien, la quinzaine d'élèves du BTS Maintenance industrielle « à coloration hydrogène » du lycée Joseph-Fourier d'Auxerre s'affairent à la restauration et au retrofit de ce locotracteur conçu au début du XX^e siècle et doté d'un moteur MV à trois cylindres.
Crédit : JDP.



encore à affiner, mais les premières estimations évoquent un investissement compris entre 50.000 et 100.000 €, principalement pour l'adaptation du moteur et l'installation du système de stockage d'hydrogène. Si tout se déroule comme prévu, la locomotive pourrait être opérationnelle dans trois à quatre ans. Un horizon qui correspond au rythme pédagogique du BTS et permettrait à

plusieurs « promos » de participer. « Ce type de projet permet aux étudiants de travailler sur un cas réel, avec de vraies contraintes techniques et industrielles », souligne Stéphane Julien. À terme, les étudiants pourraient aussi avoir la fierté de voir circuler dans l'Yonne l'une des premières locomotives touristiques rétrofitées à l'hydrogène.

Stéphane Bourdier

Yonne. Le 4 mars dernier, était posée la première pierre du nouveau centre commercial du quartier des Hauts d'Auxerre. Le début d'une dynamique nouvelle au nord de la ville ?

Saint-Siméon aspire à l'élévation



Depuis la fermeture d'Intermarché à la fin de l'été 2023, les commerçants de la galerie marchande, les habitants du quartier Saint-Siméon et le personnel du centre hospitalier d'Auxerre, soit près de 2.000 agents en activité à proximité, attendent avec impatience le retour d'une grande surface dans les Hauts d'Auxerre. En juin prochain, une nouvelle enseigne Lidl - la troisième à s'installer dans l'agglomération auxerroise - va ouvrir ses portes sur une superficie 3.300 m² à l'emplacement ce qui fut le tout premier centre commercial de la ville.

En parallèle de cette implantation, la réhabilitation de l'intégralité des 12.000 m² de l'ensemble commercial, engagée à l'automne avec le curage intérieur et la dépose des deux toitures, est entrée dans une nouvelle phase, celle de la reconstruction et le réaménage-



Les dirigeants de Toits Urbains, Jean-Claude Sitruk (à droite) et Éric Tayar, à l'origine de la reconstruction du centre commercial Saint-Siméon à Auxerre.
Crédit : JDP.

gement des espaces alentours. « Le projet prévoit une reconfiguration du centre commercial afin d'ouvrir davantage le site sur l'extérieur. Les futures cellules commerciales seront désormais accessibles directement depuis l'extérieur, avec des façades ouvertes et plus lumineuses », ont rappelé les services de la ville.

Des travaux conséquents dont le montant est estimé à « plusieurs millions d'euros », indispensables à la reconstruction du site tant le concept datant de 1973 était « obsolète », comme le confie Jean-

Claude Sitruk, dirigeant de Toits Urbains. « Nous avons travaillé avec les commerçants de la galerie marchande qui, je le pense, sont convaincus par le projet qui est notamment de ramener de nouvelles enseignes de proximité ainsi qu'une nouvelle brasserie, que nous avons déplacée par rapport à l'ancienne. »

FUTURE PLACE FORTE DU PADEL

Outre l'activité commerciale qui pourrait, à terme, compter 18 unités, la Zac Saint-Siméon va se doter d'un pôle de loisirs

inédit sur le territoire. Dans son sillage, le promoteur de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) a en effet entraîné le groupe Casa Padel, présidé par José Manuel Escoin Cano, spécialisé dans la création et l'exploitation de clubs de padel indoor et outdoor. L'entreprise parisienne ambitionne d'ouvrir à Auxerre son septième complexe en France, avec 12 terrains consacrés à cette discipline née au Mexique à la fin des années 1960, qui connaît un fort engouement. « Nous concevons nos centres comme des lieux hybrides qui mêlent sport, sport-santé, coworking et business puisque, traditionnellement, là où se pratique le padel se créent des clubs d'entrepreneurs », souffle celui qui est aussi l'actuel secrétaire général de la Chambre officielle de commerce d'Espagne en France (Cocef). Premiers échanges attendus dès la rentrée prochaine.

S.B.

Yonne

JOIGNY ATTEND SON ANTENNE SOS MÉDECINS.

À partir du mois d'avril, une antenne de SOS Médecins ouvrira dans la cité maillotine, renforçant ainsi l'offre de soins de proximité dans la petite ville du centre de l'Yonne. Installée dans le bâtiment Adrien-Durand, cette nouvelle structure proposera des consultations de médecine générale pour des situations ne relevant pas de l'urgence vitale mais nécessitant une prise en charge rapide, généralement sous 48 heures. Cinq praticiens se relaieront pour assurer des permanences en cabinet trois jours par semaine, les lundis, mercredis et vendredis. Le dispositif prévoit également des visites à domicile pour les personnes de plus de 80 ans et celles à mobilité réduite. L'ouverture de cette antenne vise à soutenir la médecine générale à Joigny, où exercent déjà une douzaine de médecins libéraux. Elle s'inscrit aussi dans un dispositif plus large comprenant des cabines de téléconsultation installées dans deux pharmacies ainsi qu'au sein de la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Centre Yonne. Créée en 1966, l'association SOS Médecins regroupe quant à elle plus d'un millier de médecins au sein de 63 structures en France.

Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur

www.journal-du-palais.fr

Une expérience digitale accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif

Côte-d'Or. Sous l'impulsion de sa directrice Laurence Mangenot, le campus dijonnais réinvente son identité et scelle un ancrage fort avec le territoire pour former une nouvelle garde d'ingénieurs prêts à bâtir les réalités de demain.

L'ESTP Dijon se positionne en campus du « Génie urbain »



Ci-dessus : L'ESTP Dijon a ouvert ses portes à la rentrée 2019 et intégré en 2021 son bâtiment démonstrateur. L'école accueille 300 élèves par an. À droite : Laurence Mangenot, directrice de l'ESTP Dijon. Crédit : ESTP Dijon.

Historiquement implantée à Paris depuis 1891, l'ESTP a entamé une stratégie de décentralisation pour répondre aux besoins de recrutement hors du bassin parisien. À Dijon, où le campus a ouvert ses portes en 2019, l'école a trouvé un terrain fertile pour développer une expertise unique au sein de ses différents sites (Troyes, Orléans, Cachan). Cette spécificité porte désormais un nom : le Génie Urbain.

Si le socle de l'école reste le génie civil, le campus de Dijon se distingue par une approche « à 360° » de la ville, explique Laurence Mangenot la directrice de l'école. « Cette identité dit qu'on s'appuie effectivement sur un socle technique plutôt génie civil, mais qu'on arrive à se s'en détacher pour avoir cette vision un peu plus large et

faire des ponts avec finalement les questions d'urbanisme. »

Contrairement aux autres campus plus centrés sur le bâtiment ou les matériaux, ESTP Dijon mise sur l'échelle du quartier et les enjeux sociétaux. L'objectif est clair : former des cadres capables de comprendre les systèmes complexes (mobilités, îlots de chaleur, lien social, usages) pour ne pas être complètement hors sol.

PARTENARIAT ORGANIQUE AVEC DIJON MÉTROPOLE

L'identité du campus ne s'est pas construite en vase clos. Elle est le fruit d'une collaboration étroite avec Dijon Métropole, qui a soutenu l'école dès 2017 alors que s'élaboraient des projets emblématiques comme ON Dijon (Smart City) ou Response (ville décarbonée).

Le campus est devenu un véritable laboratoire pour la

collectivité. Les étudiants ingénieurs de 3^e année travaillent ainsi directement sur des cas concrets, comme le tracé de la future troisième ligne de tramway. Ce travail de terrain est loin d'être un simple exercice académique : une commune de la métropole va par exemple utiliser les travaux des étudiants de l'ESTP pour un chantier de rénovation d'école. « C'est pris très au sérieux par les services, se félicite Laurence Mangenot. On ne transforme pas l'essai à chaque fois mais en tout cas on sait que c'est pris très au sérieux. Ça donne vraiment du corps et du sens à ce qu'ils font. »

ÉTUDIER LES USAGES EN IMMERSION

Pour répondre aux exigences de la métropole, les futurs ingénieurs appliquent la méthode de la « rue commune ». Ils sortent des salles de classe et travaillent en

situ : « Ils vont interviewer les citoyens, les différents usagers, même ceux qui viennent pour la journée. Ils vont poser la question du stationnement, des mobilités. »

Cette approche impose à ces profils scientifiques de se « décentrer » de la pure technique pour intégrer les dimensions juridiques, sociales et économiques. En confrontant les étudiants à la maîtrise d'ouvrage, l'ESTP Dijon s'assure que ses diplômés sauront répondre aux besoins réels des territoires, et ne se contente pas de former des techniciens éclairés ; l'école forge les architectes de la transition écologique et sociale de la métropole dijonnaise et, plus largement, du territoire régional.

UN LEVIER D'ATTRACTIVITÉ

Avec 20 % d'étudiants internationaux et des promotions venant de toute la France, l'ESTP Dijon est un aimant à talents pour la région. Un point reste cependant à améliorer : les recrutés post-Bachelor issues de la BFC ne représentent que 10% des effectifs. En faisant du génie urbain sa « clef de différenciation », le campus de Dijon espère donc imprimer une identité forte sur des parcours pédagogiques déjà éprouvés. L'enjeu économique est de taille : environ « 40 à 50 % des étudiants ingénieurs font leur stage en Bourgogne Franche-Comté », souligne Laurence Mangenot, avec une forte propension à s'y installer durablement après l'obtention du diplôme.

Emmanuelle de Jesus

Yonne

ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES, LES SÉNONAISES EN FORCE À SAINT-SAUVEUR EN PUISAYE. À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars dernier, la 5^e édition des Engagées de l'Yonne a récompensé plusieurs parcours inspirants à Saint-Sauveur-en-Puisaye, village natal de Colette. Cette année, les Sénonaises ont réalisé un véritable grand chelem lors de la cérémonie qui distingue des initiatives féminines marquantes dans le département. Le titre d'Icône icaunaise 2026 a été attribué à Marie Aubin, créatrice de la Marinette, un accessoire permettant aux femmes d'uriner debout. Dans la catégorie structure engagée, le collège Saint-Étienne de Sens a été distingué pour un projet pédagogique mené avec des élèves de troisième visant à promouvoir la place des femmes dans les sciences, notamment à travers une création théâtrale. Le prix du jury est revenu au docteur Jihen El Amraoui, pour son travail autour de l'éducation thérapeutique des patientes atteintes d'endométriose à l'hôpital de Sens. La sénatrice Dominique Vérien, à l'origine de l'événement, a salué « des parcours brillants qui illustrent la richesse des talents féminins de l'Yonne ».

BORNES DE RECHARGE : L'OPÉRATEUR QWELLO DÉBARQUE À SENS.

La ville de Sens relance le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques. L'opérateur privé Qwello a commencé l'installation de 64 points de charge répartis sur une vingtaine de sites, notamment certaines artères incontournables comme le boulevard du 14 Juillet, le cours Tarbé ou la place Victor-Hugo. L'objectif est de répondre aux obligations réglementaires tout en compensant le retrait progressif du Syndicat départemental d'énergies de l'Yonne (Sdey). Le projet se déploiera en deux étapes : 32 points seront installés d'ici la mi-avril, principalement en centre-ville et autour de l'Amande, puis 32 autres d'ici la fin de l'année dans différents quartiers. Les bornes, d'une puissance de 22 kW en courant alternatif, sont adaptées à un usage urbain. Cette nouvelle offre vise notamment les habitants ne disposant pas de solution de recharge à domicile.

Région BFC

BIOVALIANCE : LA BFC AU CŒUR DU FUTUR BIOTECH ACT EUROPÉEN.

Les 8 et 9 avril prochains, une délégation de l'écosystème Biovaliance se rendra à Bruxelles pour une mission de plaidoyer et de veille stratégique. Composée d'acteurs majeurs de la santé en Bourgogne Franche-Comté, cette équipe rencontrera la Commission européenne et visitera le BioPark de Charleroi. Cette seconde immersion belge intervient à un moment charnière : la préparation de l'EU Biotech Act, une législation qui redéfinira le cadre industriel et réglementaire de l'innovation médicale sur le continent. Lancée en 2025, la dynamique Biovaliance fédère la Région, l'AER BFC, Santenov, Temis et le PMT autour d'un objectif commun : transformer l'excellence scientifique régionale en souveraineté sanitaire. Avec 13 000 emplois dans le secteur de la santé, dont 2.500 dédiés aux biothérapies, la région entend peser dans la consultation publique européenne. En s'affichant à Bruxelles, le territoire ne se contente plus d'innover en laboratoire ; il s'assure une place stratégique sur l'échiquier des investissements et des coopérations internationales de demain.

en bref



Maquette réalisée par les élèves après une étude de quartier dans une commune de la métropole. Crédit : JDP.

le Journal du Palais

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

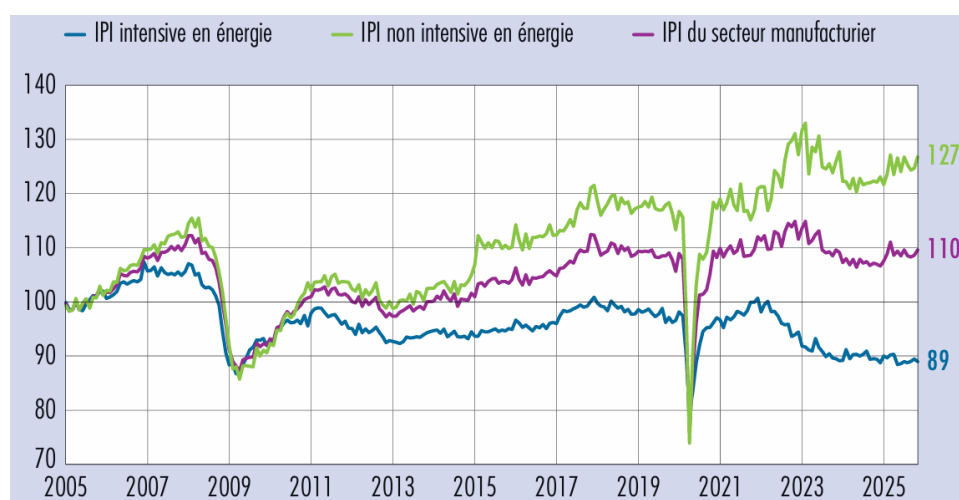
COMMUNIQUEZ EN B to B auprès d'un lectorat ciblé de professionnels

- ☑ Publireportage
- ☑ Encartage
- ☑ Numérique
- ☑ Visibilité parfaite
- ☑ Tarifs attractifs



Contactez Fabrice Guilbert au 03 80 68 23 68
ou 06 17 64 10 57 - regiepublicitaire.jdp@legalnet.org

Industrie : la crise énergétique de 2022 accélère sa recomposition



Production industrielle en zone euro depuis 2005 (indice, base 100 en 2005)



A l'aune de nouvelles perturbations d'ampleur sur les marchés de l'énergie en ce début d'année 2026, la Banque de France a publié le 19 février un bulletin sur la recomposition industrielle qui s'est accélérée avec la crise énergétique de l'hiver 2022. La rupture progressive des flux de gaz russes entre 2021 et 2023 a déclenché une crise énergétique d'une ampleur inédite en Europe. Le choc a d'abord frappé les économies les plus dépendantes de ces approvisionnements, au premier rang desquelles l'Allemagne, ainsi que les branches industrielles fortement consommatrices d'énergie comme la chimie ou la métallurgie. Au-delà de cet épisode conjoncturel, cette séquence a surtout mis en lumière une transformation plus profonde de l'appareil productif européen, engagée depuis le début des années 2000.

Pendant plusieurs décennies, le gaz soviétique puis russe a constitué l'un des piliers énergétiques de l'industrie européenne. Des contrats de long terme, appuyés sur des infrastructures dédiées comme les gazoducs Yamal ou Nord Stream, ont permis d'assurer des approvisionnements abondants à des prix relativement compétitifs. Ce compromis énergétique a particulièrement

soutenu le développement d'industries intensives en énergie – métallurgie, chimie, verre ou papier – dont les procédés reposent largement sur l'usage du gaz, à la fois comme source d'énergie et comme intrant de production.

Cette configuration a cependant créé des dépendances fortes. À la veille de la guerre en Ukraine, la Russie fournissait environ 40 % du gaz consommé dans l'Union européenne. Certains pays cumulaient une forte exposition énergétique et une spécialisation industrielle dans les secteurs les plus gourmands en énergie. L'Allemagne et l'Italie illustraient particulièrement cette double vulnérabilité, tandis que la France ou l'Espagne apparaissaient légèrement moins exposées.

Lorsque les livraisons russes ont diminué puis presque cessé, les prix de l'énergie ont brutalement flambé. En 2022, le prix du gaz a été multiplié par près de huit et celui de l'électricité par 5,5. Face à cette envolée des coûts de production, les entreprises ont souvent tenté de répercuter la hausse dans leurs prix de vente. Mais cette stratégie a pesé sur la compétitivité-prix et, dans certains cas, conduit à des réductions d'activité ou à des arrêts temporaires de production.

Le recul de la production industrielle s'est ainsi concentré dans les branches les plus intensives en énergie. Entre 2021 et 2023, la production de ces secteurs a nettement reculé dans la zone euro, avec une contraction particulièrement marquée en Allemagne. À l'inverse, les branches moins dépendantes de l'énergie ont mieux résisté, soutenues notamment par la demande de biens technologiques dans le sillage

de la pandémie.

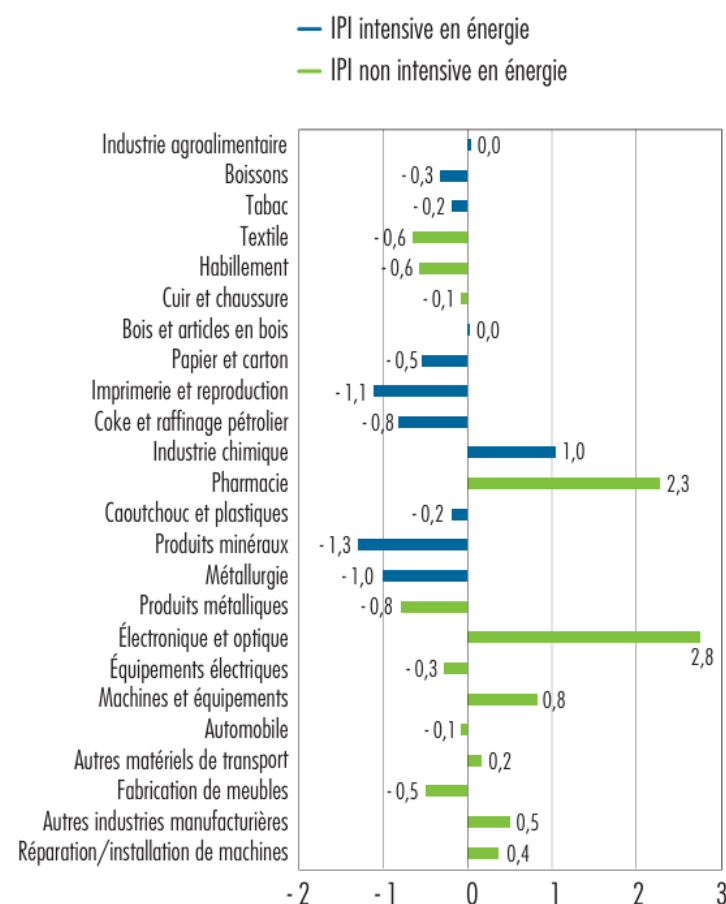
Cette divergence n'est toutefois pas apparue avec la crise énergétique. Depuis le milieu des années 2000, le poids relatif des industries énergivores tend déjà à diminuer dans l'économie européenne. À chaque épisode de crise – financière en 2008-2009, crise des dettes souveraines au début des années 2010, puis choc énergétique de 2022 – ces secteurs enregistrent un repli prononcé sans retrouver ensuite leur niveau d'avant-choc. À l'inverse, des activités comme la pharmacie, l'électronique, ou l'optique tirent davantage profit des phases de reprise.

La nature des débouchés explique en partie cette évolution. Les industries intensives en énergie produisent surtout des intrants destinés à des secteurs eux-mêmes fragilisés, comme la construction ou l'automobile. À l'opposé, les branches technologiques sont davantage portées par la demande finale, stimulée par la numérisation, l'innovation, et le vieillissement démographique.

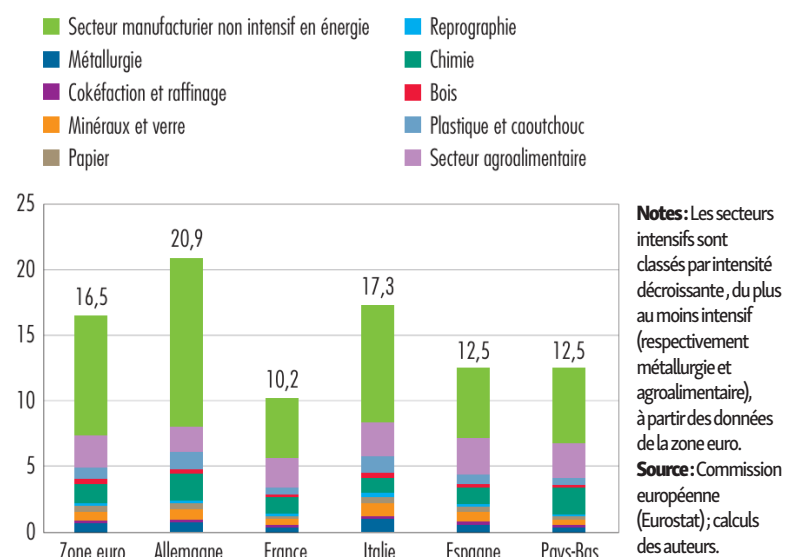
La crise énergétique a ainsi agi comme un révélateur et un accélérateur d'une recomposition industrielle déjà à l'œuvre ; le modèle industriel fondé sur un gaz abondant et bon marché appartient désormais au passé.

Dans ce contexte, la capacité des secteurs les plus intensifs en énergie à investir, à moderniser leurs procédés et à réussir leur transition environnementale sera déterminante pour préserver leur place dans l'industrie européenne de demain.

♦ Source : banque-france.fr/system/files/2026-02/BDF262_5_Choc_gazier_web.pdf



Évolution des poids sectoriels au sein du secteur manufacturier en zone euro, 2005-2021 (en points de pourcentage)



Part de la valeur ajoutée manufacturière dans la valeur ajoutée totale produite en 2021 en zone euro (en %), avec décomposition par branche pour le secteur manufacturier dit « intensif »

- 11,0 %

Le recul de la production des secteurs intensifs en énergie en zone euro entre mars 2022 et mai 2025.

7,4 %

La part de la valeur ajoutée en zone euro assurée par ces secteurs juste avant la crise énergétique (2021).

40 %

La part de la Russie dans la consommation européenne de gaz avant le début de l'invasion de l'Ukraine (2022).

Opinions

Le vote blanc est une expression des urnes

François Sauvadet, président du conseil départemental de la Côte-d'Or

Tous les observateurs ont commenté la faible participation historique de ces élections municipales. Mais il est un autre point qui est éclairant sur le rapport des Français à la politique, c'est la progression des votes blancs qui sont une expression civique pour des électeurs qui ne se reconnaissent dans aucun choix et tiennent à l'exprimer.

Et les chiffres sont éclairants. Nous avons pu observer une explosion du vote blanc, jusqu'à 18,42% à Vanvaire, ou 18,07% à Beaumont-sur-Vingeanne. Avec une moyenne de 6,41% sur l'ensemble des 534 communes de Côte-d'Or où un seul choix était proposé.

Ces chiffres illustrent bien l'importance du vote blanc, dont la comptabilisation a fait l'objet d'un long combat

que j'ai mené en 2014 comme député avec le dépôt d'une proposition de loi qui a finalement été adoptée. Cette distinction permet véritablement de mieux refléter la volonté des électeurs qui souhaitent participer au scrutin tout en exprimant leur refus d'adhérer aux candidatures proposées.

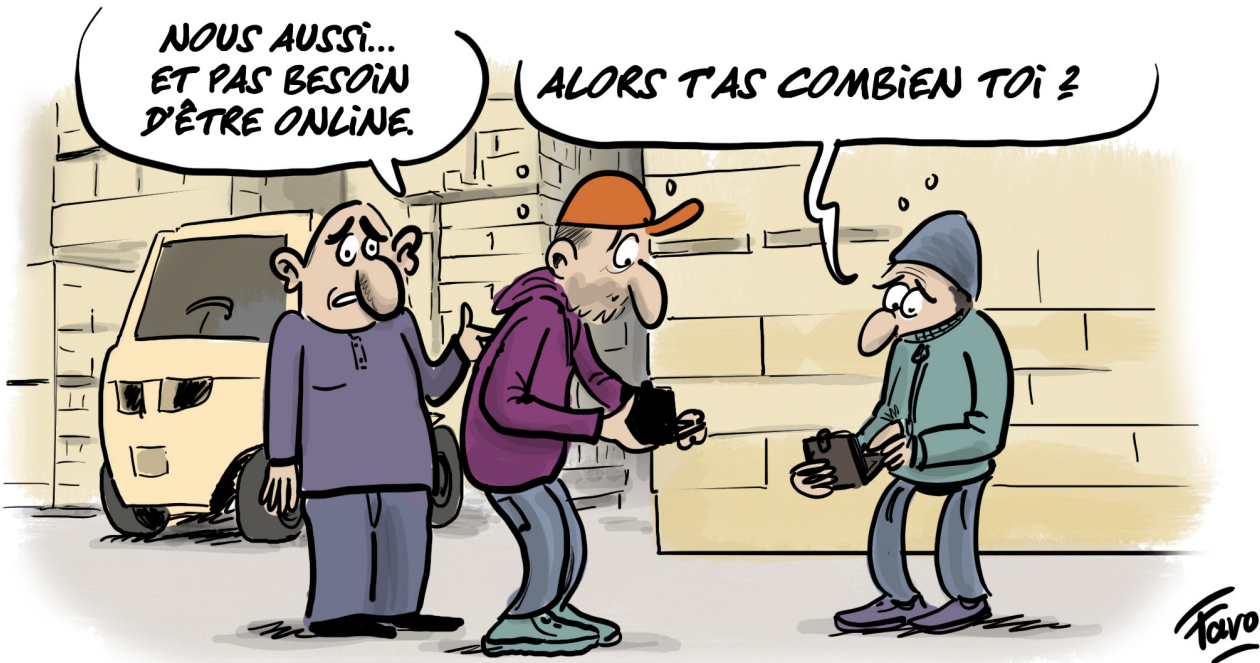
Depuis cette date les bulletins blancs sont donc comptabilisés, mais pas encore considérés comme exprimés et donc sans impact réel sur l'issue du scrutin.

Il faudra poursuivre ce combat qui doit permettre à terme de garantir que chaque citoyen puisse véritablement faire entendre sa voix, y compris lorsqu'il choisit de ne soutenir aucune candidature.



Le regard de Faro

L'OBSERVATOIRE DES INÉGALITÉS CRÉE UN COMPAREUR DE PATRIMOINES ONLINE



NEWSLETTER
ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale



www.journal-du-palais.fr

Le billet PAR EMMANUELLE DE JESUS

Débat : des fois, ça vole bien bas...



J'habite dans un village d'environ 183 âmes, qui, comme l'immense majorité de ses semblables, a plié les votes dès dimanche 15 mars. C'est bien, ça laisse du temps pour le jardinage le week-end d'après, mais cela me prive d'un loisir : le débat de l'entre-deux tours. Heureusement qu'il y a quelques villes en BFC pour nous offrir ce pur moment de démocratie, d'esprit affûté et d'expression oratoire, de finesse d'analyse, de profondeur et de visions politiques enchanteresses. Oh, que j'aime ces joutes verbales à fleurets mouchetés, reflets de cette rhétorique à la française qui date de la Sorbonne, héritée de Démosthène et d'Abélard, émaillées de ces flamboyantes saillies dont l'éloquence n'est, cependant, pas un masque destiné à camoufler le manque d'idées, mais bien l'ultime élégance des discours imprégnés d'une irréfutable fidélité aux valeurs des candidats. Bref : un bonbon, une félicité, du Mozart. Je me réjouissais donc du débat télévisé entre les candidats à la mairie de Dijon rescapés du second tour, la tête pleine de ces réminiscences gothiques : « Vous n'avez pas, monsieur Mitterrand, le monopole du cœur » (VGE à Mitterrand, 10 mai 1974) ». « Vous l'homme du passé, c'est ennuyeux que vous soyez devenu, sept ans plus tard, l'homme du passif » (Mitterrand à VGE, en 1981). C'était sanglant, mais ça avait de la gueule.

J'avais fait les choses bien, puisque, outre un téléviseur en parfait état de marche et une connexion fiable, j'avais un Chablis bien frais et des cahouètes (les nostalgiques des Guignols de Canal + comprendront). J'en étais donc là, prête à m'esbaudir les esgourdes quand Thierry Couderc (RN) qui a visiblement pris Emmanuel Bichot (LR et alliés) en grippe lui a asséné un « Vous êtes complètement asexué politiquement » avant de remettre le couvert un peu plus tard : « Vous parlez de dignité, mais vous faites le tapin ». Si j'étais psy, je dirais que ce champ lexical situé entre le nombril et la mi-cuisse révèle chez le sieur Couderc un certain nombre de traumatismes et de « nœuds émotionnels » qu'il ne m'appartient pas de commenter ici et que de débat... il n'y en eu point. C'était tellement nul que j'ai rebouché le Chablis et rangé les cahouètes. La prochaine fois, j'irai directement au potager.

Le coin bouquins

C'ÉTAIT MIEUX AVANT - OU PAS -



Il est des idées qui traversent les époques sans jamais être véritablement questionnées. « Avant, c'était mieux » - la formule est devenue réflexe, presque refuge. « C'est précisément cette évidence apparente que j'ai souhaité interroger dans mon nouvel ouvrage, C'était mieux avant... ou pas ? », explique l'auteur Jean-Luc Ginder. Économiste et observateur des mutations économiques et sociales, il propose à travers ce livre une lecture accessible, directe, sans jargon, d'un phénomène qui nous concerne tous : notre rapport au passé, au progrès et à cette réalité omniprésente qu'est l'économie. « Car le passé ne subsiste que dans des souvenirs fragmentés, souvent recomposés. Car l'économie, loin d'être abstraite ou réservée aux experts, s'invite dans chacun de nos gestes quotidiens - dans nos choix, nos arbitrages, nos renoncements. Et pourtant, nous continuons à nous en tenir à distance, comme si elle appartenait à d'autres. Ce livre est né de cette tension : entre nostalgie et lucidité, entre promesse de progrès et sentiment d'impuissance. Il propose une conviction simple : comprendre, même imparfaitement, est déjà une forme de liberté. »

• Éditions Lire-Couraut, 18 €.

**Anaïs a le pouvoir
de détecter les mines
avant qu'elles
n'explosent
pour 2,50€ /mois***



Grâce au **don mensuel**
on a tous le pouvoir de **changer**
le monde, même à distance !

hi.fr/don.mensuel

Anaïs C., donatrice régulière pour handicap International depuis 2010

hi
**handicap
international**

*Après réduction fiscale.

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

VENTE CESSION
ATTRIBUTION D'APPORTS



LA PLACE DIJON
CESSION DE FONDS DE
COMMERCE

Par acte S.S.P signé électroniquement en date du 23/02/2026, enregistré à la Recette des Impôts de DIJON le 02/03/2026, sous les références «Dossier 2026 00009404 référence 2104P01 2026 A 00641», la société LA PLACE, SAS en liquidation judiciaire représentée par la SELARL ASTEREN en sa qualité de liquidateur judiciaire, au capital social de 10000 €, dont le siège social est situé 479 Route d'Excenevex, 74140 SCIEZ et immatriculée au RCS de THONON LES BAINS sous le n° 504 197 211, A vendu à la société SARL DODAM au capital de 1000 €, dont le siège social est situé 47 Rue Jean-Jacques Rousseau, 21000 DIJON et immatriculée au RCS de DIJON sous le n°100 494 293, le fonds commercial de restauration de type rapide exploité 47 rue Jean-Jacques Rousseau, 21000 DIJON, sous l'enseigne LA PLACE DIJON avec entrée en jouissance le 23/02/2026 moyennant le prix de trente cinq mille euros. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au Cabinet d'avocats SARL CANNET -MIGNOT, LEGASPHERE AVOCATS sis 2 Bis rue du Cap Vert 21800 QUETIGNY au plus tard dans les 10 jours de la dernière en date des publications où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis.

L2601588



OZCAN/LE JOKER

Suivant acte reçu le 13 mars 2026 par Maître Hubert CHARLOT, notaire à DIJON (21000), enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de DIJON, il a été cédé :

Par la société dénommée OZCAN, SAS au capital de 500,00 € dont le siège est à BRAZEY-ENPLAINE (21470), 6 route de Dijon, identifiée au SIREN sous le numéro 839 700 226 00013 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON (21000), en liquidation judiciaire suivant jugement du Tribunal de commerce de DIJON (21000) du 14 octobre 2025, représentée par la SELARL 4R SOLUTIONS pris en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX, mandataire-judiciaire domicilié à DIJON (21000), 2B avenue de Marbotte.

Au profit de la société LE JOKER, SARL au capital de 500,00 € dont le siège est à SAINT-JEANDE- LOSNE (21170), 6 rue de l'Hôpital, identifiée au SIREN sous le numéro 995 066 024 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON (21000).

Objet de la cession : un fonds de commerce de bar, débit de boissons, restauration rapide sis à BRAZEY-EN -PLAINE (21470), 6 route de Dijon et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de DIJON (21000).

Prix de cession : 9.000,00 €, dont 7.000,00 € d'éléments incorporels, 1.950,00 € de matériel et mobilier et 50,00 € de stocks.

Propriété à compter du 13 mars 2026. Jouissance depuis le 12 janvier 2026.

Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales, au siège du mandataire-judiciaire susnommé, où domicile est élu.

Pour avis et mention : Hubert CHARLOT.

L2601625

STYL'2
Cession de fonds de
commerce

Aux termes d'un acte authentique reçu le 15/12/2025 par Maître Philibert HERAUD, Notaire à VITTEAUX (21350) - 42 rue Hubert Languet, enregistré au SIE BEAUNE, le 17/12/2025, dossier : 202500053824, bordereau : 2104P012025N03025, STYL'2, SARL au capital de 7 622,45 €, ayant son siège social 1 rue Alapetite 21150 VENAREY LES LAUMES, immatriculée sous le n°320270267 au RCS de DIJON, a cédé à STYL'2, SARL au capital de 1 000 €, ayant son siège social 1 rue Alapetite 21150 VENAREY LES LAUMES, immatriculé au RCS de DIJON sous le n°995 072 394, un fonds de commerce : salon mixte de coiffure ainsi que ses activités annexes (soins du visage, pédicure, manucure, etc) (vente de parfums, shampoings et produits de beauté, etc), exploité sis 1 rue Alapetite, 21150 VENAREY LES LAUMES, moyennant le prix de 80 000 €

La date d'entrée en jouissance est fixée au 15/12/2025.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales au siège de l'étude de Me HERAUD Philibert, notaire à VITTEAUX (21350) - 42 rue Hubert Languet, où domicile a été élu à cet effet.

Maître HERAUD

L2601290

CONSTITUTION
DE SOCIETE



AU COEUR DU
SOIN

Suivant acte reçu par Maître Stéphanie CHAUIS, notaire à DIJON, le 9 mars 2026, il a été constitué la société civile immobilière dénommée «AU COEUR DU SOIN» ayant les caractéristiques suivantes :

SIÈGE SOCIAL : 214 rue Claus Sluter - 21160 MARSANNAY LA COTE

CAPITAL SOCIAL : 1000 €

OBJET SOCIAL : La propriété et la gestion, de tous immeubles ou droits mobiliers et la prise de participation dans toute société immobilière.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON.

CESSIONS DE PARTS : libres entre associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément des associés.

CO-GERANCE : Madame Elodie PINGUET, demeurant à MARSANNAY LA COTE (21160), 1 rue du vieux collège et Madame Marie Anne Stéphanie VAN MEERSSCHE, demeurant à CHEVIGNY SAINT SAUVEUR (21800), 12 A rue Jacques Brel.

Pour avis. Me CHAUIS

L2601443

ANNONCES LÉGALES

NIOT Angélique

DOTTI Virginie

COLLET Chloé

03.80.68.25.55

annoncelegale.jdp@legalinet.org



KumoMarou
Holding

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé signé électroniquement en date du 23 février 2026.

Dénomination : KumoMarou Holding

Forme : Société civile.

Siège social : 1 rue du Pivot - 21630 POMMARD.

Objet : L'acquisition, la gestion et l'administration de tous biens mobiliers ou immobiliers, droits, parts d'intérêts, valeurs mobilières et immobilières, la gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer ; La participation de la société par tous moyens, directement ou indirectement dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissement ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

Durée de la société : 99 années.

Capital social fixe : 1.667.569 €.

Apports en numéraires : d'un montant de 1 €.

Apports en nature : d'un montant de 1.667.568 €.

Monsieur Jean-Guillaume CHAUIS a apporté la nue-propriété de 46.745 parts sociales de la société CHAUIS (R.C.S. DIJON 880 256 847), évaluée à 1.430.850 € et la pleine propriété de 337 parts sociales de la société L'ARBRE EN ETE (R.C.S. DIJON 901 770 628), évaluée à 236.718 €.

Gérant : Monsieur Jean-Guillaume CHAUIS, demeurant 1 rue du Pivot - 21630 POMMARD.

Cession de parts et agrément : Toutes opérations notamment toutes cessions, échanges, apports à société d'éléments isolés, attributions en suite de liquidation d'une communauté de biens du vivant des époux ou ex-époux, donations, ayant pour but ou pour conséquence le transfert d'un droit quelconque de propriété sur une ou plusieurs parts sociales entre toutes personnes physiques ou morales à l'exception de celles qui seraient visées à l'alinéa qui suit (y compris au bénéfice du conjoint d'un associé), sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire.

Les opérations sont libres entre associés, entre ascendants et descendants.

La société sera immatriculée au R.C.S. de DIJON.

Pour avis.

L2601591

GLEMADORA

Par acte ssp électronique du 16/03/2026, il a été constitué la société suivante : Forme : SCI. Dénomination : GLEMADORA. Siège : 135 rue d'Auxonne, 21000 DIJON. Objet social : Acquisition, gestion, administration et exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers, bâtis ou non ; aliénation du ou des biens immobiliers devenus inutiles ; Obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts de construction, d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la Société. Durée : 99 ans. Capital : 4 000 euros par apports en numéraire. Gérante : Madalina FERA (demeurant 5 rue Simone de Beauvoir, 21600 LONGVIC). Transmission de parts : dispense d'agrément pour toutes transmissions faites par Madalina FERA à ses ascendants, descendants ou conjoint, et agrément dans tous les autres cas à la majorité des 2/3. Immat au RCS de DIJON.

L2601599

FJLE CONCEPT
10 rue du Meix - 21560 BRESSEY
SUR TILLE

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à BRESSEY SUR TILLE, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : FJLE CONCEPT

SIEGE SOCIAL : 10 rue du Meix 21560 BRESSEY SUR TILLE

OBJET : la gestion de toutes actions, parts sociales, valeurs mobilières et titres quelconques qu'elle pourrait acquérir, la prise de participation dans toutes sociétés, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit ; la fourniture de prestations comptables, administratives, financières, informatiques, de ressources humaines et de formation.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1 500 Euros

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom. Un associé ne peut se faire représenter que par un autre associé justifiant d'un mandat.

AGREMENT : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des actionnaires.

PRESIDENT : Monsieur Fouad EZ ZAJJARI demeurant 10 rue du Meix 21560 BRESSEY SUR TILLE

IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis, Le président

L2601344



CABINET
ALIGNEMENT
GLOBAL

Par acte SSP du 13/03/2026 est constituée une société par actions simplifiée unipersonnelle dénommée CABINET ALIGNEMENT GLOBAL.

CAPITAL : 357 €.

SIÈGE SOCIAL : 4 impasse du Village - 21110 BEIRE LE FORT.

OBJET SOCIAL : Massages bien-être en entreprise et aux particuliers ; Consultant en développement personnel et professionnel en entreprise et aux particuliers incluant notamment des pratiques de bien-être, de gestion du stress, d'épanouissement personnel et d'amélioration des compétences relationnelles et professionnelles ; Conseil en stratégie de communication et marketing ; Formations, conférences, séminaires en développement personnel, ontologique, bien-être, cohésion sociale, Responsabilité Sociétale des Entreprises et inclusion ; Apporteur d'affaires ; Homme toutes mains ; Aménagements paysagers ; Acquisition de droits d'auteur sur des œuvres artistiques, photographiques et littéraires, et leur exploitation commerciale par tous moyens, notamment édition, reproduction, distribution, vente en ligne ou physique d'ouvrages et supports ; Création artistique ; Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ; La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

DURÉE : 99 ans.

PRÉSIDENT : M.GROGNET Arnaud, 30 chemin des Petites Roches - 21000 DIJON.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

AGREMENT : Tant que la société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement. Si la société devient pluripersonnelle, les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de DIJON.

L2601620



AMO-MUT
PATRIMOINE

Par acte SSP du 04/03/2026 est constituée une Société par actions simplifiée dénommée AMO-MUT PATRIMOINE, capital de 2.500 €, siège social 42 Grande Rue 21160 PERRIGNY LES DIJON, objet social : acquisition, exploitation, rénovation, transformation, gestion, mise en valeurs et revente de biens immobiliers de toutes natures ; acquisition, exploitation, rénovation, transformation, gestion, mise en valeurs et revente de droits immobiliers de toutes natures, en totalité ou par lots ; locations immobilières à courte et longue durée (habitations, résidences, hôtels, airbnb, bed and breakfast, ou hébergements similaires avec ou sans prestation de petit-déjeuner), durée 99 ans, Président Monsieur MUTIN Roch, 42 Grande Rue 21160 PERRIGNY LES DIJON, Directeur Général Madame AMOKRANE Sandrine, 42 Grande Rue 21160 PERRIGNY LES DIJON, admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Agrément : Les actions ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix attachées aux actions composant le capital. Immatriculation au RCS de DIJON.

L2601499

SCI Y.C.E
SCI au capital de 500 Euros
Siège social :
2 rue du Lavoir - 21220 CURLEY

Aux termes d'un acte sous seing privé électronique en date du 12/03/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI Y.C.E.

SIÈGE SOCIAL : 2 rue du Lavoir - 21220 CURLEY.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la location, la souslocation, l'administration, l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; Eventuellement l'aliénation de ces immeubles devenus inutiles à la société ; L'obtention de tout financement nécessaire à ces opérations.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 500 €, constitué d'apports en numéraire.

GERANCE : M^{me} Cindy FORTERRE, 2 rue du Lavoir - 21220 CURLEY.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Décisions unanimes des associés requise pour toute cession de parts.

Immatriculation de la société au R.C.S. de DIJON.

Pour avis : La gérance.

L2601534



MUSSOT -
MAGNIEN

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date à DIJON du 19/03/2026, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière.

DENOMINATION : MUSSOT - MAGNIEN.

SIEGE SOCIAL : 20 Rue Jacques Cellierier - 21000 DIJON.

OBJET SOCIAL : - L'acquisition (en état futur d'achèvement ou achevés), l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la gestion, la location - notamment de locaux commerciaux, comme à usage professionnel ou d'habitation ou mixte - et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers et notamment d'un bien immobilier type local commercial ainsi que d'un bien immobilier type appartement d'habitation sis tous deux 20 Rue Jacques Cellierier - 21000 DIJON, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question .

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt ou d'apports en compte courant des associés, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles notamment financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL : 3.000 € (APPORTS en numéraire uniquement).

GERANCE pour une durée indéterminée : M^{me} Séverine, Nelly, Dominique MUSSOT, demeurant 2 Place Barbe - 21000 DIJON, de nationalité française et M. Gilles, David MAGNIEN, demeurant 2 Place Barbe - 21000 DIJON, de nationalité française.

CESSION DE PARTS : pour les cessions à des tiers avec l'autorisation préalable de l'AGE des associés par un ou plusieurs associés représentant plus de 60% au moins du capital social.

IMMATRICULATION : au RCS de DIJON.

L2601700

ACTB21

Avis de constitution

ACTB21, société par actions simplifiée au capital de 1.000 €, siège social : 21610 SAINT SEINE SUR VINGEANNE, 5 Lotissement Les Vauesselottes.

DENOMINATION : ACTB21

OBJET : acquisition, souscription, propriété, administration, gestion et vente ou apport, de toutes participations, dans toutes sociétés ; fourniture de services aux filiales ; Et toutes opérations relatives à cet objet ou connexes.

DURÉE : 99 ans.

PRESIDENT : DESFETE Bruno 5 Lotissement Les Vauesselottes 21610 SAINT SEINE SUR VINGEANNE.

ADMISSION AUX AG, EXERCICE DROIT DE VOTE : Tout titulaire d'action nominative a le droit d'assister aux A.G. personnellement ou par mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Absence de droit de vote double.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Si actionnaire unique, libre. Si pluralité d'actionnaires, agrément de l'AGE, pour toutes transmissions d'actions, même sur nue-propriété et usufruit.

RCS DIJON.

Pour avis, le Président.

L2601545

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or



CA'BROGNESI

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Gautier CHANTIER, Notaire associé de la société d'exercice libéral par actions simplifiée dénommée THÉMIS NOTAIRES, titulaire d'un Office notarial situé à DIJON (21000), 21 place de la République, le 17 mars 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : C'ABROGNESI.

Le siège social est fixé à : BROGNON (21490), 6 rue de Beire le Chatel.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : Mille deux cents Euros (1.200,00 €).

Les apports sont de 1.200,00 € en numéraires.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Monsieur Matthew HAYES et Madame Elodie HAYES née LAPPE demeurant à BROGNON (21490), 6 rue de Beire le Chatel.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Pour avis : Le Notaire.

L2601646



LE COTTAGE

Société à responsabilité limitée au capital de 100 Euros

Siège social :

8 rue Marguerite Malmanche 21130 AUXONNE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AUXONNE du 19/03/26, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : LE COTTAGE.

SIÈGE SOCIAL : 8 rue Marguerite Malmanche - 21130 AUXONNE.

OBJET SOCIAL :

- l'exploitation de gîtes, meublés de tourisme et locations saisonnières, notamment par le biais de plateformes de réservation en ligne ;

- la location meublée de courte, moyenne ou longue durée, avec ou sans prestations para hôtelières ;

- la fourniture de services annexes liés à l'hébergement touristique (accueil, ménage, fourniture de linge, conciergerie, gestion des réservations) ;

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 100 €.

GÉRANCE :

- Madame Linda JEAN - 8 rue Marguerite Malmanche - 21130 AUXONNE,

- Monsieur Alexandre REY - 8 rue Marguerite Malmanche - 21130 AUXONNE,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis : La gérance.

L2601699



LEGI CONSEILS BOURGOGNE Cabinet d'Avocats 21 avenue Albert Camus 21000 DIJON

DU MOULIN

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 14/03/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : DU MOULIN

Objet social : En tous lieux, l'acquisition, l'administration, la propriété, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; L'octroi de toute garantie immobilière portant sur tout ou partie du patrimoine social, afin de garantir notamment tout prêt bancaire, y compris au profit d'autres propriétaires.

Siège social : 6 rue du Moulin, 21610 SAINT SEINE SUR VINGEANNE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

Gérance : M. CHEVALIER Eric 6 rue du Moulin 21610 SAINT SEINE SUR VINGEANNE

Clause d'agrément : Exception faite des cessions entre associés, les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément. L2601592



SELARL VG CONSEIL

Valérie GROSJEAN Michael BOUROTTE Avocats

10 rue Jean Giono - 21000 DIJON

QUI PLIE

Avis de constitution

Dénomination : QUI PLIE. Forme : SASU. Capital : 10.000 €. Siège social : LONGVIC (21), 9 rue des Vieilles Vignes. Objet : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger l'étude, la fabrication, la distribution de produits élaborés à partir de laminés, en aluminium, acier, cuivre, inox ou tout autres métaux pour les applications de l'industrie et du bâtiment, l'étude, la conception, la fabrication, la distribution de tous articles, ensembles ou systèmes quels qu'en soient les matériaux, la présentation ou l'usage, la participation directe ou indirecte de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe à l'objet social, et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières et immobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et pouvant contribuer au développement de la société. Durée : 99 ans. Présidence : HOLDING ADANE, SASU dont le siège social est à LONGVIC (21), 9 rue des Vieilles Vignes R.C.S. DIJON 903 946 200 Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix que d'actions Agrément : Majorité des voix des associés disposant du droit de vote Préemption : Toute cession d'actions de la Société, même entre associés, est soumise au respect d'un droit de préemption conféré aux associés R.C.S : DIJON.

Pour avis, la Présidente.

L2601626

MODIFICATION

DE STATUTS

MAXIME DUBUET BOILLOT

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros Siège social : 4 rue de la Tour, 21190 VOLNAY 840 379 812 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 28 février 2025, l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de :

- La réalisation de prestations de services et de travaux à façon dans le domaine viticole, incluant notamment la préparation des sols, la plantation, l'entretien des vignes, les travaux en vert, la récolte, ainsi que toutes opérations annexes ou connexes à l'exploitation viticole ;

- La prestation de services en matière de gestion, conseil et assistance technique auprès des exploitations viticoles ;

- La location de matériel et d'équipements liés aux travaux viticoles ;

- L'achat, la vente et la distribution de produits, fournitures et équipements nécessaires à l'exploitation et à l'entretien des vignobles ;

et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

POUR AVIS Le Président

L2501037



SARL SAP H

Capital social : 305.000 Euros Siège social : 14 route d'Is-sur-Tille 21380 SAVIGNY-LE-SEC R.C.S. Dijon 978 189 256

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 mars 2026, il résulte :

La collectivité des associés de la société SAP H a décidé de la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du 15 mars 2026. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Capital :

- Ancienne mention : Le capital social est fixé à 305.000 €. Il est divisé en 30.500 parts sociales, de 10 € chacune ;

- Nouvelle mention : Le capital social reste fixé à 305.000 €. Il est divisé en 30.500 actions, de 10 € chacune entièrement libérées.

Forme :

- Ancienne mention : Société à responsabilité limitée ;

- Nouvelle mention : Société par actions simplifiée.

Administration :

- Ancienne mention : Monsieur Arnaud MARTIN demeurant 14 route d'Is-sur-Tille - 21380 SAVIGNY-LE-SEC ;

- Nouvelle mention : La société GAMMAS SF, SARL au capital de 1.235.000 €, immatriculée au R.C.S. de DIJON sous le numéro 100 537 745, dont le siège social est sis 14 route d'Is-sur-Tille - 21380 SAVIGNY-LE-SEC.

Siège

- Ancienne mention : 14 route d'Is-sur-Tille - 21380 SAVIGNY-LE-SEC ;

- Nouvelle mention : 14 route d'Is-sur-Tille - 21380 SAVIGNY-LE-SEC.

Objet :

- Nouvelle mention : la prise de toutes participations directes ou indirectes dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières, agricoles, immobilières ou autres, françaises ou étrangères, créées ou à créer, quelle que soit la nature juridique ou l'objet de ces entreprises, par tout moyen, et notamment par voie de création, d'apport, de souscription, d'échange ou d'achat d'actions, de valeurs mobilières ou de parts sociales, de fusion, de société en participation ou de groupement, de location, de prise ou

de dation en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ou autrement ;

- la gestion de ces participations ;

- l'exercice de tous mandats sociaux ;

- l'activité de société holding animatrice par la définition incluant, notamment, l'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique interne ;

- la mise à disposition de tous services et prestations se rapportant à l'activité de conception et de conduite de la politique générale et d'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable incluant, notamment, tous services et prestations administratifs, de gestion transversale, d'assistance technique, administrative, comptable, financière et juridique, de gestion et de management ;

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Mentions complémentaires :

- Admission aux assemblée et droit de vote :

Chaque action donne le droit au vote et à la représentation dans les consultations collectives, proportionnel à la quotité du capital qu'elle représente. Chaque action donne droit à une voix.

Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.

Pour avis.

L2601417



SELARL VG CONSEIL

Valérie GROSJEAN Michael BOUROTTE Avocats

10 rue Jean Giono - 21000 DIJON

PRIME

SARL au capital de 700 000 Euros, Siège social : DIJON (21), 20 rue du Docteur Quignard - ZAE Cap Nord

RCS DIJON 501 023 964

AGE 27/01/2026 : Objet social : Ancienne mention : La Société a pour objet en France et à l'étranger : l'acquisition par tous moyens de toutes participations et de toutes actions, parts sociales, droits sociaux et autres valeurs mobilières, leur propriété et leur gestion, la réalisation de toutes prestations de services administratives, commerciales, techniques ou industrielles entrant dans le cadre d'une société holding, le management de toutes sociétés industrielles, commerciales ou immobilières, et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et pouvant contribuer au développement de la société. Nouvelle mention : La Société a pour objet en France et à l'étranger : l'acquisition par tous moyens de toutes participations et de toutes actions, parts sociales, droits sociaux et autres valeurs mobilières, leur propriété et leur gestion, la réalisation de toutes prestations de services administratives, commerciales, techniques ou industrielles entrant dans le cadre d'une société holding, le management de toutes sociétés industrielles, commerciales ou immobilières, la réalisation de prestations techniques, étude, conseil dans le domaine des machines et de la maintenance, et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières et immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et pouvant contribuer au développement de la société.

Pour avis, le Gérant.

L2600536

LE CLOS DES OLIVIERS

Société civile immobilière au capital de 150.000,00 € Siège social : 24 Rue de la Fontaine Sainte-Anne 21000 DIJON RCS : DIJON 512 119 272

Transfert de siège social

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 29/01/2026, le siège social a été transféré au 7 Rue du Docteur Lucan 21310 BEIRE-LE-CHATEL, à effet du même jour. L'article 4 «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de DIJON.

Pour avis.

L2601074

DISTRIBUTION INTERNATIONALE DE VINS DE BOURGOGNE

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 288 090,00 Euros

Siège social : 15, rue du Collège 21200 BEAUNE

R.C.S : DIJON 414 692 194

Avis de modification

Aux terme de l'Assemblée Générale Mixte du 24/02/2026, il a été décidé d'étendre l'objet social, à effet du jour même aux activités d'entreposage et de stockage non frigorifique de tout type de matériel et de marchandise pour le compte de tiers. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de DIJON.

Pour avis,

L2601458

TRANSEO-LOGISTIQUE

SAS au capital de 350.000 Euros

Siège social :

3 rue Colbert - 21600 LONGVIC

RCS Dijon 531 681 617

L'AGOA a nommé, en date du 26/12/2025, M. Olivier GALLEZOT, exerçant au 51 Av. Françoise Giroud - 21000 DIJON, en qualité de CAC suppléant en remplacement de M. Olivier PERROUD.

Pour avis - La Présidente.

L2601478

2D Adhésif

2D Adhésif, SARL au capital de 2 000 euros 38 Avenue Général de Gaulle 21110 GENLIS 827 883 976 RCS DIJON : AGE du 13/03/2026, fin du mandat de cogérant de M David JAXEL non remplacé à compter du 13/03/2026 et modifications des statuts. L2601521

MARQUADHESIF

MARQUADHESIF, SARL au capital de 4 000 euros 38 Avenue Général de Gaulle 21110 GENLIS 538 591 058 RCS DIJON : AGE du 13/03/2026, fin du mandat de cogérant de M David JAXEL non remplacé à compter du 13/03/2026 et modifications des statuts. L2601522

EPICERIE RDM

Par décision du 27 février 2026, l'associé unique de la société EPICERIE RDM, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 500 €, siège social : 7 place Granville - 21000 DIJON, R.C.S. DIJON 885 249 011, a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de restauration rapide sur place, à emporter et en livraison. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis : Le président.

L2601530

SATELY

Société à responsabilité limitée au capital de 3 000 000 euros Siège social : 12 route de Bousseinois 21260 SELONGEY 529 527 293 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 31 janvier 2026, l'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le mandat du cabinet EXCO SOCODEC, Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration, décide de ne pas désigner de nouveau Commissaire aux Comptes en remplacement du Commissaire aux Comptes non renouvelé.

Pour avis La Gérance

L2600185



Marbotte Plaza 2 B avenue Marbotte - 21000 DIJON

STEFNA

SAS au capital de 40.000 Euros

Siège social :

24 Rue de la Redoute

21850 SAINT APOLLINAIRE

R.C.S Dijon 403 566 664

Aux termes des décisions prises par l'associé unique le 31 décembre 2025, il a été décidé :

- d'augmenter le capital social de 1.571.561 € pour le porter de 40.000 € à 1.611.561 € ;

- de modifier en conséquence les articles 6 et 7 des statuts et de modifier l'avis précédemment publié comme suit : CAPITAL SOCIAL : ANCIENNE MENTION : 40.000 €. NOUVELLE MENTION : 1.611.561 €.

Pour avis.

L2601537



Marbotte Plaza 2 B avenue Marbotte - 21000 DIJON

SODIRES

SAS au capital de 123.000 Euros

Siège social :

24 Rue de la Redoute

21850 SAINT APOLLINAIRE

R.C.S Dijon 353 884 661

Aux termes des décisions prises par l'associé unique le 31 décembre 2025, il a été décidé :

- d'augmenter le capital social de 364.547 € pour le porter de 123.000 € à 487.547 € ;

- de modifier en conséquence les articles 6 et 7 des statuts et de modifier l'avis précédemment publié comme suit : CAPITAL SOCIAL : ANCIENNE MENTION : 123.000 €. NOUVELLE MENTION : 487.547 €.

Pour avis.

L2601538



BELLALUI

Société par actions simplifiée

Siège social : 37 rue de la Mairie 21200 BOUZELES BEAUNE

988411393 R.C.S. Dijon

Aux termes d'une décision en date du 9 mars 2026, l'associée unique a décidé de modifier le capital social en le portant de 1.316.000 € à 4.380.300 €. Mention sera portée au R.C.S. de DIJON. L2601600

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

SAFER BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
SA au capital de 1.301.120 Euros
Siège social :
11 rue François Mitterrand
21850 SAINT APOLLINAIRE
N° RC Dijon B 778 212 472
N° SIRET 778 212 472 0002
Code APE 701 C

A Titre d'information il est porté à la connaissance des membres du Conseil d'Administration le changement suivant à savoir :
Changements de représentants permanents - poste d'administrateurs.
La FDSEA de Saône et Loire a nommé au poste d'administrateur, Monsieur Cédric TISSOT, demeurant à BAUDRIERES et ce à compter du 13/01/26 en remplacement de Monsieur Jean-François LACROIX.

Le Conseil départemental du Jura a nommé au poste d'administrateur, Monsieur Dominique CHALUMEAU, demeurant à VERGES et ce à compter du 16/05/25, en remplacement de Monsieur Frank DAVID.

Le Conseil départemental de la Haute Saône, a nommé au poste d'administrateur, Monsieur Jean-Marie BERTIN, demeurant à AMANCE et ce à compter du 05/05/2025, en remplacement de Monsieur Jean Claude GAY.

Le dépôt légal sera effectué auprès du tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis :
Le Directeur Général Délégué,
Philippe de SEGONZAC.

L2601597

FIDAL AVOCATS
Marbotte Plaza
2 B avenue Marbotte - 21000 DIJON

SEPTANTE
SAS au capital de 9.000 Euros
Siège social :
24 Rue de la Redoute
21850 SAINT APOLLINAIRE
R.C.S Dijon 484 852 124

Aux termes des décisions prises par l'associé unique le 31 décembre 2025, il a été décidé :
- d'augmenter le capital social de 1.970.662 € pour le porter de 9.000 € à 1.979.662 € ;
- de modifier en conséquence les articles 6 et 7 des statuts et de modifier l'avis précédemment publié comme suit :
CAPITAL SOCIAL :
ANCIENNE MENTION : 9.000 €.
NOUVELLE MENTION : 1.979.662 €.
Pour avis.

L2601539

FIDAL AVOCATS
Marbotte Plaza
2 B avenue Marbotte - 21000 DIJON

ORAZUR
SAS au capital de 10.000 Euros
Siège social :
24 Rue de la Redoute
21850 SAINT APOLLINAIRE
R.C.S Dijon 801 851 080

Aux termes des décisions prises par l'associé unique le 31 décembre 2025, il a été décidé :
- d'augmenter le capital social de 427.620 € pour le porter de 10.000 € à 437.620 € ;
- de modifier en conséquence les articles 6 et 7 des statuts et de modifier l'avis précédemment publié comme suit :
CAPITAL SOCIAL :
ANCIENNE MENTION : 10.000 €.
NOUVELLE MENTION : 437.620 €.
Pour avis.

L2601540

FIDAL AVOCATS
Marbotte Plaza
2 B avenue Marbotte - 21000 DIJON

OLIVAL LIBERTE
SAS au capital de 51.400 Euros
Siège social :
24 Rue de la Redoute
21850 SAINT APOLLINAIRE
R.C.S Dijon 352 497 697

Aux termes des décisions prises par l'associé unique le 31 décembre 2025, il a été décidé :
- d'augmenter le capital social de 1.382.450 € pour le porter de 51.400 € à 1.433.850 € ;
- de modifier en conséquence les articles 6 et 7 des statuts et de modifier l'avis précédemment publié comme suit :
CAPITAL SOCIAL :
ANCIENNE MENTION : 51.400 €.
NOUVELLE MENTION : 1.433.850 €.
Pour avis.

L2601541

FIDAL AVOCATS
Marbotte Plaza
2 B avenue Marbotte - 21000 DIJON

WILMA
SAS au capital de 98.000 Euros
Siège social :
24 Rue de la Redoute
21850 SAINT APOLLINAIRE
R.C.S DIJON 403 566 805

Aux termes des décisions prises par l'associé unique le 31 décembre 2025, il a été décidé :
- d'augmenter le capital social de 2.174.182 € pour le porter de 98.000 € à 2.272.182 € ;
- de modifier en conséquence les articles 6 et 7 des statuts et de modifier l'avis précédemment publié comme suit :
CAPITAL SOCIAL :
ANCIENNE MENTION : 98.000 €.
NOUVELLE MENTION : 2.272.182 €.
Pour avis.

L2601542

THÉMIS notaires
Office notarial situé à DIJON (21000)
21 place de la République

SCI CHALET CIRE REINE
SCI au capital de 43.223,87 Euros
CHAMPAGNE AU MONT D'OR (69410)
6 rue Maxime Lalouette
R.C.S. Lyon 424 003 333

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} mars 2026, il a été pris acte de transférer le siège social de la société à compter du 1^{er} mars 2026 au 15 rue du Val Courbe à PANGES (21540), R.C.S. de DIJON (21000).
Objet social : Acquisition de biens immobiliers et leur administration.
Durée de la personne morale : Jusqu'au 19.08.2049.
Pour avis et mention : Hubert CHARLOT.
L2601657

BRUT ET VEGETAL
SARL au capital de 3 000 €
Siège social : 21 rue Adéodat Boissard
21000 DIJON
RCS de DIJON n°908 958 366

Avis de modification
L'AGE du 15/12/2025 a décidé à compter du 31/12/2025 de rendre effective la démission de M^{me} DESCLERC Charlene aux fonctions de co-gérante.
Modification au RCS de DIJON.
Cédric Panczuk
L2601584

Société à responsabilité limitée CREUX JURELA
au capital de 13.981 Euros
Siège social :
18 rue de l'Eglise
21310 MIREBEAU SUR BEZE
378 705 628 R.C.S. Dijon

Avis de modification statutaire

Par décision en date du 20 février 2026, l'associé a décidé de transformer la SARL en société par actions simplifiée à compter du 1^{er} avril 2026.
En conséquence, les statuts ont notamment été modifiés comme suit :
ARTICLE 1ER - FORME DE LA SOCIÉTÉ
ANCIENNE MENTION : La société est une société à responsabilité limitée.
NOUVELLE MENTION : La société est une société par actions simplifiée.
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
ANCIENNE MENTION : Le capital de la société est fixé à 13.981 €. Il est divisé en 451 parts sociales de 31 € chacune, numérotées de 1 à 451, attribuées à l'associé unique en représentation de son apport.
NOUVELLE MENTION : Le capital de la société est fixé à 13.981 €. Il est divisé en 451 actions de 31 € chacune, entièrement libérées et attribuées à l'associé unique en représentation de son apport.
ARTICLE 12 - ADMINISTRATION
ANCIENNE MENTION : La société est administrée par un gérant. Le premier gérant de la société est Monsieur Robert CREUX, demeurant 18 rue de l'Eglise à MIREBEAU SUR BEZE.
NOUVELLE MENTION : La société est dirigée par un président. Le premier président de la société est Monsieur Robert CREUX, demeurant 18 rue de l'Eglise à MIREBEAU SUR BEZE.
Pour avis : La gérance.

L2601547

FIDAL AVOCATS
Marbotte Plaza
2 B avenue Marbotte - 21000 DIJON

GROUPE HGH ET ASSOCIES
SAS au capital de 155 000 euros
Siège social : 3 Rue des Ponnrières,
21121 Fontaine-les-Dijon
341 537 710 RCS DIJON

Capital social

Suivant décisions collectives des associés prises par acte SSP le 13/01/2026 et des décisions du président du 13/03/2026, le capital social a été réduit de 9 997,50 euros, par voie de rachat et d'annulation d'actions, pour être ramené de 155 000 euros à 145 002,50 euros ;
Suivant décisions collectives des associés prises par acte SSP le 13/03/2026, le capital social a été augmenté de 9 997,50 euros pour être porté de 145 002,50 euros à 155 000 euros.
Le capital social fixé à 155 000 euros est divisé en 9 355 actions. Les statuts ont été mis à jour en conséquence.
L2601650

BORNE ELECTRICITE SARL
SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 4 rue de l'Eglise
21540 BLAISY BAS
RCS de DIJON n°517 521 332

Avis de modification
L'AGM du 15/06/2025 a décidé à compter du 15/06/2025 de nommer en qualité de gérante M^{me} BORNE Nathalie, demeurant 4 rue de l'Eglise 21540 BLAISY BAS en remplacement de M. BORNE Laurent, gérant, pour cause de décès le 21/01/2025.
Modification au RCS de DIJON.
Nathalie BORNE
L2601586

FIDAL AVOCATS
Marbotte Plaza
2 B avenue Marbotte - 21000 DIJON

PEPINIERES NAUDET
SA à conseil d'administration au capital de 1 611 158 euros
Siège social : 4 Rue de Lugny
21290 LEUGLAY
775 567 860 RCS DIJON

Modification CA

Aux termes de la réunion du conseil d'administration du 02/03/2026 il a été pris acte de la démission de M. Frédéric NAUDET de ses fonctions de directeur général délégué avec effet au 28/02/2026.
L2601645

ACTIS
AUDIT CONSEIL EXPERTISE COMPTABLE

JAIPUR
Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
19 Rue d'Auxonne - 21000 DIJON
832 953 038 RCS Dijon

Par décision du 04/03/2026, l'Associé Unique a décidé une augmentation du capital social de 100.000 € par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
ANCIENNE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.
NOUVELLE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 100.000 €.
Pour avis : La gérance.

L2601649

ACTIS
AUDIT CONSEIL EXPERTISE COMPTABLE

MJ Company
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
17 Avenue Garibaldi - 21000 DIJON
917 626 780 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 23/02/2026, le Président a pris acte de la démission de Monsieur Maxime ROGUES de ses fonctions de Directeur Général et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
Pour avis : Le président.

L2601651

LOGIVIA
Société par actions simplifiée au capital de 472 600 euros
Siège social : Route d'Echigey - 21110 AISEREY
429 179 229 RCS DIJON

Aux termes des décisions du 16/03/2026, la collectivité des associés a décidé de nommer la société MIDIPAR, SAS au capital de 15 671 916 €, siège social : 4, boulevard Beauregard - 21600 LONGVIC, 342 696 200 RCS DIJON, en qualité de Président pour une durée indéterminée à compter du 01/01/2026, 0 h, en remplacement de M. Christophe RICHARDOT, démissionnaire. RCS DIJON.
Pour avis.

L2601623

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

GENLIS AUTOMOBILE
SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 87 avenue du Général de Gaulle
21110 GENLIS
RCS de DIJON n°995 379 245

Avis de modification

L'AGE du 16/03/2026 a décidé à compter du 16/03/2026 de nommer en qualité de directeur général ASB INVEST, SARL au capital de 1 000 €, ayant son siège social 8 RUE DE LA GARE 21310 MIREBEAU SUR BEZE, immatriculée sous le n°999970841 au RCS de DIJON.
Modification au RCS de DIJON.
L2601653

S.P.P.D.
14, impasse Edgar Degas
21000 DIJON

Prorogation de la durée

L'AGE du 09/03/26 de la société S.P.P.D. (forme : SAS ; capital : 38 200 € ; siège social : 14, impasse Edgar Degas, 21000 DIJON ; immat. 319 504 130 RCS DIJON) a décidé de proroger de quatre-vingt-dix-neuf années la durée de la Société, soit jusqu'au 13 FEVRIER 2126 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.
L2601598

GROUPE BORDET
SAS au capital de 477.136 Euros
Siège social :
Froidvent - 21290 LEUGLAY
835 720 186 R.C.S. Dijon

Suivant les décisions de l'associée unique du 31/10/2024, Monsieur Cyril FLORES, demeurant 9 rue Thénard - 75005 PARIS a été nommé président à compter du 1^{er}/12/2024 en remplacement de la société ActIPME.
Mention au R.C.S. de DIJON.
L2601601

SECALINVEST PARTICIPATIONS
Société par actions simplifiée au capital de 11 625 000 euros
Siège social : 4, boulevard de Beauregard - 21600 LONGVIC
914 388 764 RCS DIJON

Avis de modifications

Aux termes de l'AGO du 03/03/2026, les associés ont décidé de nommer Monsieur Philippe DELAIRE, demeurant 2, chemin de Ronde - 21330 BISSEY-LA-PIERRE, en qualité de Président pour une durée indéterminée à compter du 01/01/2026, 0 h, en remplacement de M. Didier LENOIR, démissionnaire. RCS DIJON.
Pour avis.

L2601621

100% LATINO

Aux termes du procès-verbal de l'AGE en date du 26/01/2026 et du procès-verbal de la gérance en date du 01/03/2026, le capital social de la société 100% LATINO, SARL au capital de 5.000 €, Siège social : 15 B rue Général Fauconnet - 21000 DIJON, R.C.S. DIJON : 514 381 169, a été réduit d'une somme de 2.490 €, pour être ramené de 5.000 € à 2.510 € par rachat et annulation de 249 parts sociales. Les statuts sont modifiés en conséquence.
Pour avis : La Gérance.

L2601622

CELLAR DOOR
Par AGE du 16/03/2026, les associés de CELLAR DOOR (SAS, capital de 5000 €, siège 2 cour de Vianne 21700 MEUILLEZ, immat 938 689 577) ont étendu l'objet social et modifié l'art 2 des statuts afin d'inclure les nouvelles activités suivantes : réalisation, négociation, intermédiation et conseil dans toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières et financières en France et à l'International ; activité d'entremise et négociation en matière immobilière et foncière, y compris achat, vente, location, prospection, estimation, représentation, exécution de mandats et toutes opérations relevant de la carte professionnelle «transactions sur immeubles et fonds de commerce» ; apport d'affaires, mise en relation commerciale, développement d'affaires, prospection, sourcing et consulting stratégique ; Intermédiation, négociation et réalisation d'opérations portant sur des matières premières énergétiques (pétrole, gaz, produits raffinés), minières (or, métaux) et autres matières premières ; achat, vente, import export, distribution, courtage et commerce de tous biens et services non réglementés.
L2601624

I.2.P
Société à responsabilité limitée Transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 100.000 Euros
Siège social :
21 Rue de Cracovie
21850 ST APOLLINAIRE
503 249 666 RCS Dijon

Avis de transformation

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 12 mars 2026, l'Associé Unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 100.000 €.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Didier ROZE.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Didier ROZE, demeurant 25 B rue de Revaut - 21490 ST JULIEN, de nationalité française.
Pour avis : La gérance.
L2601658

K&S FOOD
Par décision du 16/03/2026, l'associé unique de la société K&S FOOD, SARL au capital de 5.000 €, siège social : 11 Place Granville - 21000 DIJON, RCS DIJON 944 897 198, a pris acte de la démission de Monsieur Samuel GÜNER de ses fonctions de gérant à compter du même jour sans procéder à son remplacement. Mention sera faite au RCS DIJON.
Pour avis : La gérance.
L2601628

POUR PLUS DE RAPIDITÉ, RÈGLEMENT PAR VIREMENT OU PAR CARTE BANCAIRE, UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT...

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

LES 5 G
Société civile au capital de 5.003 Euros
Siège social : 10 chemin des Nées
21820 CHIVRES
992 812 651 R.C.S. Dijon

Par une AGE en date du 20 décembre 2025, la collectivité des associés a augmenté le capital pour le porter à 50.000 €.

Pour avis, La gérance.
L2601631

SAS RUBY

Par décision du 19/03/2026, l'Associé Unique de la SAS «RUBY», capital : 480 €, siège : Le Petit Montot, Panthier 21320 CREANCEY, 489 980 417 RCS DIJON, a décidé de transférer le siège social au 191, rue Henri Boulay - 71260 SAINT-GENGOUX-DE-SCISSE à compter du 19/03/2026 et de modifier l'article 4 des statuts.

L2601661

FROMAGES & CO
Société à responsabilité limitée au capital de 36 000 euros
Siège social :
77 rue Jean-Jacques Rousseau
21000 DIJON
831 590 807 RCS DIJON

Aux termes des décisions du 16/03/2026, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social du 77, rue Jean Jacques Rousseau - 21000 DIJON au 7, rue Musette - 21000 DIJON et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence. Pour avis.
L2601664

SAFER BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Rectificatif de l'annonce n°L2601597, parue le 17/03/26 dans le journal journal-du-palais.fr.

Il fallait lire : «Gérôme FASSETNET au lieu de Franck DAVID».

L2601666

3 COM - MEDIAS
EURL au capital de 5.000 Euros
Siège social : 12 parvis de l'Unesco Cité Internationale de la Gastronomie
21000 DIJON
534 168 851 R.C.S. Dijon

Par décision de l'associée unique du 17/03/2026, il a été décidé du transfert du siège social à l'adresse 11 boulevard Rembrandt - 21000 DIJON, à effet du 21/03/2026.

Modification au R.C.S. de DIJON.
L2601704

DISSOLUTION DE SOCIETE

SARL LRI
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000 Euros
Siège social : 4 Rue Esperanza
21121 HAUTEVILLE LES DIJON
884 513 193 RCS Dijon

Les associés ont décidé à l'unanimité, le 31/12/2025 la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts. Ils ont nommé comme liquidateur M. Rémi PARISSE, demeurant 4 Rue Esperanza - 21121 HAUTEVILLE LES DIJON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'ont autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du TC de DIJON, en annexe au RCS.

Pour avis : Le liquidateur.
L2601525

SERGUEÏ
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 94 365,94 euros
Siège social : 2 Avenue Raymond Poincaré - 21000 DIJON
Siège de liquidation : 2 Avenue Raymond Poincaré - 21000 DIJON
395096530 RCS DIJON

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 février 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 28 février 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Serge HENNEQUIN, demeurant 12 avenue Maréchal Lyautey 21000 DIJON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 2 Avenue Raymond Poincaré - 21000 DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur
L2601438

LE CARRE ROUGE
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 15 000 euros
Siège social : 2 avenue Raymond Poincaré - 21000 DIJON
Siège de liquidation : 2 avenue Raymond Poincaré - 21000 DIJON
395 194 533 RCS DIJON

Avis de dissolution anticipée

Aux termes d'une décision en date du 28 février 2026, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 28 février 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Serge HENNEQUIN, demeurant 12 avenue Maréchal Lyautey 21000 DIJON, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 2 avenue Raymond Poincaré - 21000 DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur
L2601441

TOUT 1 MONDE
SAS au capital de 500 €
Siège social : 23 place Bossuet
21000 DIJON
RCS de DIJON n°934 284 183

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 17/03/2026 a approuvé la dissolution Anticipée de la société à compter du 17/03/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M^{me} KREIDL Margot, demeurant 23 place Bossuet 21000 DIJON et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de DIJON.

L2601637

ACTIS
AUDIT
CONSEIL
EXPERTISE
COMPTABLE

EDGY
Société civile en liquidation
Au capital de 1.000 Euros
Siège social et de liquidation :
46 Rue de Dijon - 21121 DAIX
834 986 895 RCS Dijon

Avis de dissolution anticipée

L'AGE réunie le 12/01/2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean BUGAUT demeurant 11 Rue du Morvan - 21121 FONTAINE LES DIJON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON, en annexe au RCS.

Pour avis : Le Liquidateur.
L2601659

CLOTURE DE LIQUIDATION

Les Experts Unis

ST JULES
Société par actions simplifiée à associé unique en liquidation
Au capital de 1.000 Euros
Siège social :
47 Rue d'Auxonne - 21000 DIJON
Siège de liquidation :
47 Rue d'Auxonne - 21000 DIJON
910 909 514 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 15/02/2026 au siège de liquidation, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Gérard VANGI, demeurant à DIJON (21000) - 31 Rue Frédéric Chopin, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.
L2601706

SARLU NOUVELTY
Liquidation

NOUVELTY SARLU en liquidation au capital de 92 000 euros - Siège social et de liquidation : 58 Avenue Général de Gaulle 21130 AUXONNE - 400 327 219 RCS DIJON : Le 28/02/2026 a été approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.
L2601336

MAGENTA

MAGENTA - Société civile immobilière en liquidation - Au capital de 200 euros - Siège social : 7 Avenue de Chenonceau 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR - Siège de la liquidation : 7 Avenue de Chenonceau 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR 488 011 594 R.C.S. DIJON - L'Assemblée Générale Ordinaire du 28/02/2026 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

L2601378

R.Y.F.

R.Y.F. - Société civile en liquidation - au capital de 57 000 euros - Siège social : 25 Rue du Souris 21110 VARANGES - Siège de liquidation : 25 Rue du Souris 21110 VARANGES - 483 953 717 RCS DIJON : L'Assemblée Générale Ordinaire du 28/02/2026 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

L2601379

LEGA SPHERE AVOCATS
2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

CENTRE D'ENTRAINEMENT -ETUDE EN LIAISON AVEC LA FORMATION ENTREPRISE (CELFE)
SARL en liquidation au capital de 8.000 Euros
Siège social :
18 rue Bossuet - 21000 DIJON
RCS Dijon 792 770 091

Clôture de liquidation

Par décision du 14/03/2026, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au Liquidateur, Madame Catherine SICALIDOU demeurant 18 rue Bossuet - 21000 DIJON, et l'a déchargé de son mandat, a décidé la répartition du produit net de la liquidation, puis a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.

Le liquidateur.
L2601476

DMA
SCI au capital de 900 €
Siège social : 14 boulevard du Champ aux métiers
21800 QUETIGNY
RCS de DIJON n°830 993 341

Avis de liquidation

L'assemblée générale extraordinaire du 05/03/2026 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. POTIER MARC de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 28/02/2026.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON.

POTIER MARC
L2601585

TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

SELARL VG CONSEIL
Valérie GROSJEAN
Michael BOUROTTE
Avocats
10 rue Jean Giono - 21000 DIJON

C.E.R.M.I. CONSEIL, ÉTUDE ET RÉALISATION DE MACHINES, MAINTENANCE INDUSTRIELLE
SARL au capital de 30 600 €
Siège social : DIJON (21), 20 rue du Docteur Quignard - ZAE Cap Nord
RCS DIJON 401 242 367

Par décision du 27/01/2026, l'associée unique, la société PRIME, SARL au capital de 700 000 €, ayant son siège social à DIJON (21), 20 rue du Docteur Quignard - ZAE Cap Nord, immatriculée sous le numéro RCS DIJON 501 023 964, a décidé la dissolution sans liquidation de la société C.E.R.M.I. - CONSEIL, ÉTUDE ET RÉALISATION DE MACHINES, MAINTENANCE INDUSTRIELLE à la société PRIME, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de 30 jours à compter du lendemain de la publication de la dissolution au BODACC, accordé aux créanciers, ces derniers n'aient pas formé opposition à la dissolution, ou en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en 1^{ère} instance ou que le remboursement des créances aient été effectué ou les garanties constituées. Les oppositions des créanciers seront reçues au Tribunal de commerce de DIJON (21). La disparition de la personnalité morale et la radiation de la Société au RCS de DIJON s'effectuera à l'expiration du délai d'opposition des créanciers.

Pour avis, le Gérant.
L2600535

le Journal du Palais
COMMUNIQUEZ VOS ANNONCES

POUR PLUS DE RAPIDITE, Envoyez-nous vos annonces par mail



annoncelegale.jdp @legalnet.org



eca

COQUILLE HOLDING
SAS au capital de 10 000 euros
Siège social : 37 Rue Elsa Triolet Parc Valmy
21000 DIJON
979 935 798 RCS DIJON

TUP

Par décision du 19.03.2026 EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT, SAS au capital de 136 000 euros siège social 37 Rue Elsa Triolet Parc Valmy 21000 DIJON 300 465 093 RCS DIJON, a, en sa qualité d'associée unique de COQUILLE HOLDING, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la COQUILLE HOLDING au profit de EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT sans qu'il y ait lieu à liquidation sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou en cas d'opposition que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de DIJON, Boulevard Clémenceau 21000 DIJON

Pour avis la présidente
L2601708

TRIBUNAUX EXTERIEURS

CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

NEW LOOK FRANCE
11 rue Lerédde
64 rue du Dessous des Berges - 75013 Paris 13^e Arrondissement
R.C.S. PARIS : 487 493 199
Etablissement secondaire à DIJON : 487 493 199 - 2010 B 1229
ACTIVITE : Vente de prêt à porter et accessoires
Clôture pour insuffisance d'actif par jugement du tribunal des activités économiques de Paris du : 12/03/2026.
L2601641

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

PEDRETTI DISTRIBUTION
100 rue de la Curiaz, Zone Industrielle de l'Errier - 73290 La Motte-Servolex.
R.C.S. GRENOBLE : 342 207 099
Etablissement secondaire à DIJON : 342 207 099 - 2019 B 1304
ACTIVITE : Toutes activités liées au transport (passage à quai, entreposage, stockage, préparation de commandes).
Jugement du Tribunal de Commerce de Grenoble en date du 16/03/2026 prononçant la Conversion du Redressement Judiciaire en Liquidation Judiciaire - Liquidateurs judiciaires : Maître SERRANO Philippe 15 chemin de Malacher Immeuble le Binôme Bâtiment a 38240 MEYLAN et la SELARL MARC FERRANDO prise en la personne de Me Marc FERRANDO 16 Bd de la Colonne - 73000 CHAMBERY.
Date de cessation des paiements : 09/12/2025.
L2601643

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

PROCEDURE
DE SAUVEGARDE

S.F.R
16 rue du Général Alain de Boissieu
- 75015 Paris 15^e Arrondissement.
RCS PARIS : 343 059 564.
Etablissement secondaire à DIJON : 343 059 564 - 2022 B 1946
ACTIVITE : Toutes activités dans le domaine des Télécommunications fixes et mobiles.
Jugement du Tribunal des Activités Économiques de Paris en date du 09/03/2026 prononce la clôture de la procédure de sauvegarde accélérée.
L2601642

SFR FIBRE SAS
10 rue Albert Einstein - 77420 CHAMPS SUR MARNE, R.C.S. PARIS : 400 461 950. Etablissement secondaire à DIJON : 400 461 950 - 2006 B 457. Activité : Télécommunications.
Jugement du Tribunal des Activités Économiques de PARIS en date du 09/03/2026 prononce la clôture de la procédure de sauvegarde accélérée.
L2601644

CHANGEMENT DE
REGIME MATRIMONIAL

ÉPOUX MACHABERT/
BELIN

Changement de régime
matrimonial
Information préalable
(article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Maître Ludovic BAUT Notaire soussigné, membre de la Société Civile Professionnelle dénommée «Ludovic BAUT et Éloïse SALICHON-COLLOT, Notaires Associés» titulaire d'un Office Notarial à la résidence de DIJON, 52 boulevard Carnot

Et dont l'office notarial est immatriculé à la Caisse de Retraite et de Prévoyance des Clercs et Employés de Notaires (CRPCEN) sous le numéro 21002 office notarial n° 21002, le CINQ MARS DEUX MILLE VINGT SIX Monsieur Patrick Alain Emile MACHABERT et Madame Martine, Nadine, Antoinette BELIN, demeurant ensemble à FENAY (Côte-d'Or) 12 Allée du Fort - Hameau de DOMOIS mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de TALANT (Côte-d'Or) le 28 août 1981, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Ludovic BAUT où il est fait élection de domicile.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire.

Pour avis :
L2601647

AVIS DIVERS

Mme Andrée
Simone Raymonde
JOSSERAND

Par testament olographe du 2 novembre 2023, Madame Andrée Simone Raymonde JOSSERAND, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur André Eugène Jean BOULEY, demeurant à SENNECEY-LES-DIJON (21800), 3 rue du Fort, décédée à SENNECEY-LES-DIJON (21800), le 3 février 2026, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Sébastien MIGNEREY, notaire à DIJON, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le greffe du Tribunal Judiciaire de DIJON le 4 mars 2026.

Les oppositions pourront être formées au siège de la SAS « JOUFFROY & FILEAS », titulaire d'un Office Notarial à la résidence de DIJON, 43 rue Devosge, chargé du règlement de la succession.
L2601638

M^{me} Denise
MORTET

Avis de saisine de
légataire universel - Délai
d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de
procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28
novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 12 janvier 2023, M^{me} Denise MORTET, en son vivant retraitée, célibataire, demeurant à GEVREY CHAMBERTIN (21220) 10 Place de la Mairie, née à GEVREY CHAMBERTIN (21220), le 30/04/1929, a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès survenu à BROCHON (21220), le 4 février 2026, ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Xavier BLANQUINQUE, Notaire à GEVREY CHAMBERTIN (21220), suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue au greffe du Tribunal Judiciaire de DIJON le 9 mars 2026.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Xavier BLANQUINQUE, Notaire à GEVREY CHAMBERTIN (21220), référence CRPCEN : 21080.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis :
Me Xavier BLANQUINQUE.
L2601536


**SCP Ludovic BAUT
Eloïse SALICHON-COLLOT**
Notaires associés à DIJON (21000)
52 bd Carnot

Madame Lucienne
Marcelle Marguerite
BELIN veuve
MONGENOT

ENVOI EN POSSESSION
en l'absence d'héritiers
réservataires
Article 1378-1 du code de
procédure civile

Par testament olographe, en date à DIJON du 12/04/2012, Madame Lucienne Marcelle Marguerite BELIN veuve MONGENOT, en son vivant domiciliée à DIJON (21000) 3 B rue des Marmuzots, et demeurant lors de son décès à DIJON (21000) 24 rue de Gray, née le 07/05/1929 à DIJON (21000), décédée à DIJON, le 26/01/2026, a institué des légataires universels.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de la SCP ci-dessus mentionnée suivant procès-verbal dressé par Me Ludovic BAUT le 16/03/2026 de dépôt de testament et vérifications des conditions de la saisine du légataire.

Les oppositions pourront être formées auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Ludovic BAUT.

Pour avis : Ludovic BAUT.
L2601632

SUCCESSION
VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 06/11/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. DELAROUZEE Christian décédé le 18/04/2025. Réf. 0218157381. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
L2601602

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 03/03/2026 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. SCHMIT Thierry décédé le 16/06/2025. Réf. 0218164545. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
L2601603

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. PASCAL Franck décédé le 17/10/2022 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218107732.
L2601604

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. BAZEROLLE André décédé le 14/07/2022 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218132789.
L2601605

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} CHAPUIS Danielle décédée le 25/06/2024 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218142346.
L2601606

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. BOSSU Daniel décédé le 01/06/2024 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218141519.
L2601607

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} FARACHE Christiane décédée le 17/07/2023 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218140954.
L2601608

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 03/03/2026 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. ARRAUT Jean-Claude décédé le 02/03/2023. Réf. 0218164539. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
L2601609

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 03/03/2026 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} CERF Josette décédée le 24/09/2022. Réf. 0218164546. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
L2601610

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. GAMET Nicolas décédé le 19/05/2024 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218141598.
L2601611

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 03/03/2026 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} ANGLIOLINI Marcelle décédée le 11/02/2021. Réf. 0218164536. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
L2601612

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 03/03/2026 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} TASSIN Yvette décédée le 24/06/2024. Réf. 0218164541. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
L2601613

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} BOUCHERON Annick décédée le 03/08/2024 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218142347.
L2601614

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} ORMANCEY Mireille décédée le 19/10/2024 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218151172.
L2601615

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} LAHMAR Malika décédée le 20/06/2024 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218142128.
L2601616

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. HALTER Yves décédé le 20/02/2020 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218094741.
L2601617

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 23/01/2026 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. RIBOULLARD Bernard décédé le 21/02/2022. Réf. 0218164311. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
L2601618

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de DIJON en date du 23/01/2026 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} LEDOUX Jeanne décédée le 11/12/2024. Réf. 0218164312. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
L2601619

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE DIJON

Jugement du
10 mars 2026

SARL AVL DEVELOPPEMENT, 49 Rue Henri Challand, 21700 Nuits-Saint-Georges, RCS Greffe de Dijon 349 057 513. Activités des sociétés holding. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ANS nomme Commissaire à l'exécution du plan SCP ABITBOL-ROUSSELET représentée par Me Frédéric ABITBOL et Me Joanna ROUSSELET 38, avenue Hoche - 75008 Paris 08.
L2601555

SAS BOURGOGNES PIERRE GRUBER-AEGERTER (B.P.G.A.), 49 Rue Henri Challand, 21700 Nuits-Saint-Georges, RCS Greffe de Dijon 037 380 078. Commerce de gros (commerce interentreprises) de boissons. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan SCP ABITBOL-ROUSSELET représentée par Me Frédéric ABITBOL et Me Joanna ROUSSELET 38, avenue Hoche - 75008 Paris 08.
L2601556

SAS 4 éléments (4E), 1 C Rue du Point du Jour, 21800 Chevigny-Saint-Sauveur, RCS Greffe de Dijon 919 726 067. Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation. Jugement mettant fin à la procédure de redressement judiciaire en application de l'article L 631-16 du code de commerce.
L2601557

Jugement du
10 mars 2026

SARL 2.P.B COMBET IMMOBILIER, 64 Ter Avenue du Drapeau, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 978 734 622. Agences immobilières. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chausssier - 21000 Dijon.
L2601566

SARL iClean Group, 6 Place Saint-Benigne, Resideco Lg 003, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 933 430 910. Hôtels et hébergement similaire. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon.
L2601567

SAS RV Technology, 5 Rue du Bief du Moulin, 21600 Longvic, RCS Greffe de Dijon 980 901 573. Agences immobilières. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon.
L2601568

SARL TRESORS DE BOURGOGNE, 46 Rue des Bois, 21250 Chamblanc, RCS Greffe de Chalon-sur-Saône 905 341 673. Reproduction de plantes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon.
L2601569

Jugement du
17 mars 2026

Monsieur Jean-Noël HAULLARD (EI), 12 route de Troyes, 21400 Montliot et Courcelles, RCS Greffe de Dijon 404 462 129. Travaux de peinture et vitrerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chausssier - 21000 Dijon.
L2601694

SAS AUTO PERFECT 21, 33 C Rue de la Chèvre Morte, 21240 Talant, RCS Greffe de Dijon 887 933 828. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon.
L2601695

SAS TENDANCE CARRELAGE, 7 Rue Jean-Baptiste Say, 21800 Chevigny-Saint-Sauveur, RCS Greffe de Dijon 910 958 149. Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon.
L2601696

SAS SOS ENERGIE, 5 Rue Joseph Jacquard, 21300 Chenôve, RCS Greffe de Dijon 879 422 640. Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon.
L2601697

LIQUIDATION
JUDICIAIRE

Jugement du
10 mars 2026

Madame Marianne GERARD (EI), 17 rue de L'Eglise, 21400 Aisey-sur-Seine, RCS Greffe de Dijon 812 346 245. Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 01 Janvier 2025, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chausssier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce.
L2601554

SARL EURL BORNET CHRISTIAN, 18 Rue du Champ de Foire, 21320 Pouilly-en-Auxois, RCS Greffe de Dijon 500 103 205. Travaux de plâtrerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 10 Septembre 2024, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chausssier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce.
L2601565

Jugement du
17 mars 2026

SAS GOLMARD, 18 Rue Saint-Michel, 21220 Ternant, RCS Greffe de Dijon 881 353 916. Mécanique industrielle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 17 Septembre 2024, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chausssier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce.
L2601692

SAS TRANSPORTUGAIS S.A.S.U, 25 Rue de la Colline, 21110 Tart, RCS Greffe de Dijon 851 143 685. Transports routiers de fret interurbains. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Octobre 2025, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chausssier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
L2601693

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or / Yonne

SNC TABAC LE CHEVREUL, 16 Rue Chevreul, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 907 808 695. Commerce de détail de produits à base de tabac en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 13 Février 2026, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce. L2601698

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Jugement du 10 mars 2026

SAS UNE PINTe DE BLUES, 16 Grande Rue, 21250 Pagny-la-Ville, RCS Greffe de Dijon 898 278 726. Enregistrement sonore et édition musicale. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 03 Février 2025 , désignant mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2601558

SARL MENETRIER, 17 Avenue de la Gare, 21120 Marcilly-sur-Tille, RCS Greffe de Dijon 928 899 616. Hôtels et hébergement similaire. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 31 Décembre 2024 , désignant mandataire judiciaire SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2601559

SARL RN TRANSPORT, 23 C Rue Auguste Fremiet, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 950 893 982. Transports routiers de fret de proximité. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 31 Janvier 2025 , désignant mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2601560

SAS IMPORT EXPORT SHERIF, 51 Rue Devosge, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 794 767 541. Vente de matériel informatique, voiture. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 09 Janvier 2025 , désignant mandataire judiciaire SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean -Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2601561

SARL LE SAINT NICOLAS, 71 Rue Jean-Jacques Rousseau, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 397 829 078. Débits de boissons. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 21 Août 2025 , désignant mandataire judiciaire SELARLASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon.

Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2601562

SARL SAINT NICOLAS, 71 Rue Jean-Jacques Rousseau, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 893 876 326. Activités des sièges sociaux. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 05 Janvier 2026 , désignant mandataire judiciaire SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2601563

SARL LES DELICES DE MYMY & SORYA, 10 Allée Gutenberg, 21800 Quetigny, RCS Greffe de Dijon 929 497 923. Commerce d'alimentation générale. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 15 Septembre 2025 , désignant mandataire judiciaire SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2601564

Jugement du 17 mars 2026

Monsieur André STEPHAN (EI), 5 rue Grande, 21130 Les maillys, RCS Greffe de Dijon 504 834 219. Démantèlement d'épaves. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 17 Septembre 2024 , désignant mandataire judiciaire SELARLASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2601678

Monsieur Cervin KWADWO ASSIM (EI), 8 rue de Velars, 21370 Plombières -les-Dijon, RCS Greffe de Dijon 532 085 131. Travaux de revêtement des sols et des murs. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 17 Septembre 2024 , désignant mandataire judiciaire SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2601679

SARL COTE OUCHE COUVERTURE, Zone Artisanale de Pont d'Ouche, 21360 Thorey-sur -Ouche, RCS Greffe de Dijon 853 264 380. Travaux de couverture par éléments. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 03 Septembre 2025 , désignant mandataire judiciaire SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, avenue de Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2601690

SAS MVS EVENTS, 5 Rue Marie Curie, 21110 Genlis, RCS Greffe de Dijon 904 794 427. Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens matériels n.c.a. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 18 Novembre 2025 , désignant mandataire judiciaire SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2601691

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement du 10 mars 2026

SAS HELIOS, 21 Rue des Pommiers, 21270 Pontailleur-sur-Saône, RCS Greffe de Dijon 877 481 143. Activités des sièges sociaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2601570

Monsieur John AUBULAUS (EI), 7 rue Colette, 21800 Chevigny-Saint-Sauveur, RCS Greffe de Dijon 949 127 484. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2601571

SARL HIDAYA, 71 Rue Monge, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 899 232 490. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2601572

SARL JOUVENCE, 4 Rue de Jouvence, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 951 534 650. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2601573

SARL PECHIODAT, 23 Rue Devosge, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 331 169 672. Photocopie, préparation de documents et autres activités spécialisées de soutien de bureau. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2601574

SAS 2nde chance MM, 25B Rue Louis Blanc, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 890 959 380. Vente à distance sur catalogue spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2601575

SARL AUTO CONSULT, 25 Rue René Coty, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 921 515 045. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2601576

Jugement du 17 mars 2026

Société coopérative d'intérêt collectif à responsabilité limitée à capital variable LA BECANE A JULES, 17 Rue de l'Île, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 509 109 831. Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2601680

SARL ADM TRANS, 18 Rue Lamartine, 21600 Longvic, RCS Greffe de Dijon 814 117 370. Transports routiers de fret de proximité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2601681

SARL CHIEDU TRANSPORT, 6B Rue du Tire Pesseau, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 800 816 555. Transports routiers de fret de proximité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2601682

Monsieur Said AITTAGADIRT (EI), 1 Promenade Toussaint Louverture, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 842 488 264. Autres activités de poste et de courrier. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2601683

SAS JG BATI RENOV, 10 Avenue Maréchal Foch, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 981 092 265. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2601684

SAS LORIN TP, 23 Rue du Pré aux Moines, 21800 Sennecey-lès-Dijon, RCS Greffe de Dijon 322 130 840. Construction de routes et autoroutes. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2601685

SARL KLAUD ART & DESIGN, 30 Rue Chaudronnerie, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 922 170 543. Commerce de gros (commerce interentreprises) de meubles, de tapis et d'appareils d'éclairage. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2601686

Monsieur Jonathan BURLE (EI), 3 rue de la Verrerie, 21370 Velars -sur-Ouche, RCS Greffe de Dijon 792 157 364. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2601687

Monsieur Huseyin KARAPINAR (EI), 63 rue du Brief Blanc, 25370 Longevilles mont d'or, RCS Greffe de Dijon 530 101 989. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2601688

SAS CEPAGE D'OR, 11 Avenue du 8 Septembre 1944, 21200 Beaune, RCS Greffe de Dijon 894 345 503. Activités de soutien aux cultures. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2601689

AVOCATS EXPERTS COMPTABLES COMMISSAIRES DE JUSTICE

NOTAIRES

le Journal du Palais

est habilité à publier vos annonces judiciaires et légales

03.80.68.25.55.

annoncelegale.jdp@legalnet.org

Yonne

CONSTITUTION

DE SOCIETE

EML NOTAIRE

6 GR Grand Rue OFFICE NOTARIAL 89160 ANCY LE FRANC

COMELLOC

Par acte authentique du 07/01/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes : DÉNOMINATION : COMELLOC. OBJET SOCIAL : - l'acquisition d'immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement d'immeuble bâtis et non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, - y compris par la mise à disposition même à titre gratuits de tout ou partie des biens sociaux à un ou plusieurs des associés, y compris la possibilité pour l'associé de louer le bien en meublé ou non, d'y fixer ou non sa résidence principale. - Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilés à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. SIÈGE SOCIAL : 22 Rue Haute 89160 ANCY LE FRANC. CAPITAL : 1.000 €. DURÉE : 99 ans. GÉRANCE : M. FERDIN Antonin, demeurant 22 Rue Haute 89160 ANCY LE FRANC, M^{me} FECHE Clarisse, demeurant 76 Grande Rue 89160 ANCY LE FRANC. CLAUSE D'AGRÈMENT : Agrément sauf les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant. Immatriculation au RCS d' AUXERRE. L2601544

FG HOLDING

Aux termes d'un acte SSP du 9/03/2026, Il a été constitué une Société par actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes : DÉNOMINATION : FG HOLDING. OBJET : La prise de participation directe ou indirecte dans le capital de toutes entreprises de toutes activités. La coordination technique, administrative, comptable, immobilière, juridique et financière des sociétés dont les titres sont détenus par la Société, et plus généralement toutes prestations de services y afférentes. La réalisation de toutes activités administratives, de toute prestation de service de tous ordres, en ce compris en matière de locations immobilières ou mobilières en faveur de toutes sociétés, et ce pour des opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou susceptibles d'en favoriser la réalisation ; Toutes activités de conseil et de prestation de services, notamment dans le secteur agricole ou viticole, aux entreprises, particuliers ou organismes divers en matière de gestion, de management, d'organisation, de communication, etc., à l'exclusion des activités réglementées. La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités ci-dessus spécifiées. SIÈGE SOCIAL : 23, rue du Pont - 89450 SAINT PÈRE. CAPITAL : 1.000 €. DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. d'AUXERRE. PRÉSIDENT : Madame Isabelle GARNIER (née DOMAT) demeurant 23 rue du Pont - 89450 SAINT PÈRE. DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Alain GARNIER demeurant 23 rue du Pont - 89450 SAINT PÈRE. CESSION DES ACTIONS : Clauses d'agrément. CONDITIONS D'ADMISSION AUX ASSEMBLÉE D'ACTIONNAIRES ET D'EXERCICE DU DROIT DE VOTE : dans les conditions statutaires et légales. L2601550

SYSTHEMIS CONSEIL Tax & Legal

SYSTHEMIS CONSEIL AVOCATS

9 Bd de Sévigné - 21000 DIJON 83 rue de Paris - 89000 AUXERRE

KEYLAN

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution, par acte SSP du 19 mars 2026, d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : DÉNOMINATION : KEYLAN. FORME : Société à responsabilité limitée unipersonnelle. SIÈGE SOCIAL : Lieudit Chambertrand, Centre commercial Porte de Bourgogne - 89100 SENS. OBJET : La coiffure dame et homme, la parfumerie, les produits de beauté et les bijoux fantaisie. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. DURÉE : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS. CAPITAL SOCIAL : 1.000 €. GERANCE : M^{me} Caroline SIGISCAR demeurant ST AGNAN (Yonne - 89340) - 4 Chemin du bois joli. La société sera immatriculée au RCS de SENS. Pour avis : La gérance. L2601701

MODIFICATION DE STATUTS

LEGA SPHERE AVOCATS

2 bis rue du Cap Vert – 21800 QUETIGNY

SNC MPM

Société en nom collectif (SNC) Capital social : 1.000 Euros Siège social : 26 Grande Rue 89160 ARGENTEUIL SUR ARMANCON 889 278 156 R.C.S. d'Auxerre

Aux termes de l'AGE en date du 1^{er} novembre 2025, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 1.000 € à 510 €. Les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Philippe MOREAU de son mandat de cogérant à compter du 23/01/2026. Mention sera portée au R.C.S. d'AUXERRE. L2601583

ANNONCES LÉGALES

NIOT Angélique

DOTTI Virginie

COLLET Chloé

03.80.68.25.55

annoncelegale.jdp@legalnet.org

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Yonne

SJFC
SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
DE CHAMPAGNE
3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

CIBAT

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.622,45 Euros
Siège social : ZAC Les Terres du
Canada, 33 rue des Iles
89470 MONTEAU
380 475 103 R.C.S. Auxerre

**Avis de nomination de
cogérant**

Aux termes d'une délibération en date du 17 mars 2026, l'Associé unique a nommé Monsieur Brice CICHY, demeurant à AUXERRE (89000), 25 La Tour Coulon, en qualité de nouveau cogérant pour une durée illimitée.

Pour avis : La Gérance.

L2601670

SJFC
SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
DE CHAMPAGNE
3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

BBC

Société par actions simplifiée
au capital de 1.063.250 Euros
Siège social : 14 allée Moret
89290 VENOY
487 815 847 R.C.S. Auxerre

**Avis de nomination d'un
directeur général**

Aux termes d'une décision du Président en date du 17 mars 2026, il a été décidé de nommer Madame Sophie CICHY, demeurant à VENOY (89290), 14 Allée Moret, en qualité de Directeur Général pour une durée illimitée.

Pour avis : Le Président.

L2601671

SJFC
SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
DE CHAMPAGNE
3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

SC

Société par actions simplifiée
au capital de 1.087.100 Euros
Siège social : 14 allée Moret
89290 VENOY
485 116 800 R.C.S. Auxerre

**Avis de nomination d'un
directeur général**

Aux termes d'une décision du Président en date du 17 mars 2026, il a été décidé de nommer Monsieur Brice CICHY, demeurant à AUXERRE (89000) 25 La Tour Coulon, en qualité de Directeur Général pour une durée illimitée.

Pour avis : La Présidente.

L2601672

SJFC
SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
DE CHAMPAGNE
3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

SCI CISO

Société civile immobilière
au capital de 5.000 Euros
Siège social : 14 allée Moret
89290 VENOY
514 448 182 R.C.S. Auxerre

**Avis de nomination de
cogérant**

Aux termes d'une délibération en date du 17 mars 2026, l'Assemblée Générale a nommé Monsieur Brice CICHY, demeurant à AUXERRE (89000) 25 La Tour Coulon, en qualité de nouveau cogérant pour une durée illimitée.

Pour avis : La Gérance.

L2601673

SJFC
SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
DE CHAMPAGNE
3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

**SCI SAINT
EXUPERY**

Société civile immobilière
au capital de 110.000 Euros
Siège social : 14 allée Moret
89290 VENOY
449 951 979 R.C.S. Auxerre

**Avis de nomination de
cogérant**

Aux termes d'une délibération en date du 17 mars 2026, l'Assemblée Générale a nommé Monsieur Brice CICHY, demeurant à AUXERRE (89000) 25 La Tour Coulon, en qualité de nouveau cogérant pour une durée illimitée.

Pour avis : La Gérance.

L2601674

DISSOLUTION**DE SOCIETE****SAS ELEOM**

Société par actions simplifiée
Au capital de 50.000,00 Euros
Siège social : 23 avenue Jean Mermoz
89000 AUXERRE
819 409 004 R.C.S. Auxerre

Au vu du procès-verbal du 14/03/2026, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette même date et sa mise en liquidation amiable.

La SELARL 4R SOLUTIONS, prise en la personne de Maître Jean Joachim BISSIEUX, Mandataire judiciaire, 2 avenue Marbotte - 21000 DIJON, a été désignée liquidateur amiable avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation sera fixé à l'adresse du liquidateur amiable.

Mention sera faite au R.C.S. AUXERRE.

L2601633

RÉDACTION

**CHEVALIER Frédéric
DEJESUS Emmanuelle**

03.80.68.23.67

redaction.jdp@legalnet.org

CLOTURE**DE LIQUIDATION****LE MOULIN
DE CORNEIL
TRAITEUR**

SAS en liquidation
au capital de 4.000,00 Euros
Siège social :
1 place Lucien Gaubert
89130 MEZILLES
R.C.S. Auxerre 837 611 979

Avis de liquidation

Aux termes de l'AGO du 23/01/2026, les actionnaires, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de la liquidation du 30/09/2025, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter rétroactivement du 30/09/2025. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE.

Pour avis.

L2601553

EURO LOISIRS

Société civile immobilière
au capital de 100,00 Euros
Siège social :
10 Promenade de l'Ouest
89510 VERNON
798 637 997 RCS Sens

Clôture de liquidation

L'assemblée générale réunie le 30 juin 2025 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Philip SPURGE demeurant Les Jarrois, 45230 LA CHAPELLE SUR AVEYRON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SENS, en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : le liquidateur.

L2601663

AVIS DIVERS**Monsieur Jean
Marie Julien
DENEUX****Testament olographe**

Suivant testament olographe en date du 30 novembre 2025, Monsieur Jean Marie Julien DENEUX, né(e) 76200 Dieppe, le 18 novembre 1938, demeurant à 5 rue du 6 Septembre 1914 - 89100 Sens, veuf(ve) de Madame Simonne GAILLARDON, décédé(e) à SENS (89) le 14 décembre 2025, a institué un légataire universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Emilie WIESSNER, 21 Quai de la République 89140 Pont sur Yonne, le 6 février 2026, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe le 13 février 2026.

Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Emilie WIESSNER. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. L2601660

ANNONCES LÉGALES

**DERNIER DÉLAI
POUR VOS PUBLICATIONS :
JEUDI 16 HEURES**

annoncelegale.jdp@legalnet.org

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Confiez-nous vos annonces légales !



Envoyez vos annonces par mail à : annoncelegale.jdp@legalnet.org
Renseignements au 03 80 68 25 55

le Journal du Palais

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

**Administrations, Avocats, Chefs d'Entreprises,
Officiers Ministériels, Mairies, Tribunaux...**

**Nos services sont à votre disposition pour
traiter au mieux vos publications.**

Envoyez vos annonces d'insertions judiciaires et légales
par mail :

annoncelegale.jdp@legalnet.org

**POUR PLUS
DE RAPIDITE,**

**Optez pour le
règlement
par virement
ou par
carte bancaire**

03.80.68.25.55.

Essai. Le roi des pick-up se convertit à l'électrique. Une grande première pour la neuvième génération d'un dur au mal qui a conquis le monde depuis près de six décennies.

Toyota Hilux : la légende passe au 100% électrique



Si ce n'est pas une révolution, ça y ressemble. Alors que Toyota s'est montré prudent - un euphémisme - dans sa conversion au tout électrique, c'est un des modèles les plus emblématiques du géant japonais qui passe en mode 100% électrique. C'est aussi un de ceux qu'on imaginait le moins opter aussi vite pour cette évolution radicale, compte-tenu de sa diffusion planétaire, dans des pays, voire des continents où la réduction des émissions de CO₂ n'est pas une prio-

rité, loin s'en faut. Mais Toyota est un constructeur pragmatique. Sur certains marchés, l'Europe et l'Amérique du Nord en particulier, une alternative électrique est devenue indispensable pour préserver un leadership contesté notamment par une concurrence chinoise. Le Hilux a beau être une légende sur roues depuis près de soixante ans - une aura légitimée par des prestations et une fiabilité de haut niveau - il était indispensable d'avoir un atout supplémentaire dans sa manche. C'est le cas avec la neuvième gé-

nération du Hilux qui élargit sa palette de motorisations pour répondre à toutes les attentes.

Mise au point liminaire du constructeur au cas où certains pourraient avoir des doutes : « *l'intégration de ce nouveau groupe motopropulseur n'a pas compromis la capacité du Hilux à évoluer dans les environnements les plus difficiles.* » Toyota n'a pas transigé sur les fondamentaux propres aux tout-terrains durs au mal en conservant le châssis séparé, gage de robustesse et de réparabilité. Cela fait du nouveau

pick-up japonais le premier modèle à associer carrosserie sur châssis et technologie 100 % électrique. Une attention particulière a été portée à la protection de la batterie contre les chocs et les infiltrations d'eau, avec notamment une capacité à affronter des gués jusqu'à 70 cm de profondeur.

Disponible exclusivement en double cabine sur l'ensemble des marchés, le Hilux 2026 conserve peu ou prou les dimensions de celui qu'il remplace : 5,32 m de long, un empattement de 3,08 m pour une largeur de 1,85 m et une hauteur de 1,86 m. Autres éléments concrets : une capacité de charge jusqu'à 715kg, de remorquage jusqu'à 1.600 kg, des suspensions de 500 mm de débattement, des angles d'attaque de 29° et de fuite de 24°. Il y ajoute le système électronique « Multi terrain select » dont les cinq modes (roche, sable, boue, terre et bosses) adaptent automatiquement le Hilux aux conditions du terrain en contrôlant le couple moteur et le freinage.

COÛTS D'EXPLOITATION RÉDUITS

Le pick-up Toyota bénéficie d'un bloc électrique spécifique, conçu pour s'intégrer au mieux à son châssis, offrir un centre de gravité bas, gage d'un bon comportement routier et garantir la meilleure traction possible et un niveau de contrôle de premier ordre lors des évolutions en terrains hostiles, l'indispensable transmission 4X4

étant évidemment de la partie.

La batterie lithium-ion, refroidie par eau, d'une capacité de 59,2 kWh alimente un bloc de 196ch (144kW), autorise une vitesse maxi de 140 km/h et une autonomie conventionnelle de 240 km. C'est peu mais, cette version 100 % électrique n'a pas vocation à effectuer de longs parcours routiers. Les clients ayant besoin d'un Hilux plus adapté à cet usage opteront pour des versions thermiques, en particulier celle animée par un moteur hybride 48 V.

Le constructeur met en avant le système de recharge rapide DC permettant de passer de 10 % à 80 % de marge de manœuvre en trente minutes sur une borne adaptée ou de six heures et demie pour faire le plein sur une prise domestique. Pour justifier le choix d'un Hilux 100 % électrique, le constructeur met en évidence des coûts d'exploitation réduits avec une maintenance et des remplacements de pièces limités. Des arguments auxquels seront sensibles les gestionnaires de flottes d'entreprise.

Depuis 1968, le Hilux est la référence absolue des pick-up sur les cinq continents. La toute première déclinaison 100 % électrique n'entend pas baisser la garde en mettant en avant les trois atouts majeurs qui ont fait la réputation du Hilux : qualité, durabilité, fiabilité

Dominique Marée



Donner la vie ne se fait pas forcément dans le calme, a fortiori lorsque la sage-femme est une fan de hard-rock. Et si vous pensez que ces deux disciplines sont incompatibles, c'est que vous ne connaissez pas encore **Nathalie Chiffaut-Moliard**. Il y a peu, elle pouvait même vous l'expliquer en vous servant une pinte !

Faite d'un sacré métal



Que faîtes-vous, en 1997 ? Nathalie Chiffaut-Moliard, elle, obtenait son diplôme à l'École de Sages-Femmes Saint-Antoine, dans le 12^e arrondissement de Paris, à quelques lieues d'où elle était née 23 ans plus tôt (dans le 15^e).

ROOTS, BLOODY ROOTS

Forte de ce bagage de qualité, elle intègre l'hôpital de Créteil dès 1998 pour exercer le beau métier de maïeuticienne - littéralement « *qui sait accoucher les femmes* » - même si ce mot est alors peu usité. Assez rapidement, entre 2003 et 2004, Nathalie devient paradoxalement une « vieille » du service, récupère de facto les dossiers complexes, et commence à saturer vis-à-vis d'un travail hospitalier moralement difficile. Elle commence même à appréhender les gardes, ce que tout professionnel sait être un très mauvais signe. L'ironie du sort veut que ce soit sa propre grossesse qui la convainc de changer de vie. Elle avoue très pragmatiquement : « *J'avais besoin de partir de Paris pour fonder une famille. Il était impossible de le faire dans 20 m² sous les toits.* » On peut lui accorder assez facilement que cela se tient.

TANKARD

Elle part donc avec son compagnon en quête de nouveauté, avec en tête une idée de bar à thème. « *On aimait boire des verres, les jeux de rôle et la musique métal.* » C'est donc tout naturellement qu'ils décident d'ouvrir une taverne médiévale, avec des bières artisanales et de bons produits. Pas quelque chose d'énorme, mais « *qui nous permettrait d'en vivre, pas forcément de faire fortune.* ». L'idée est belle, encore faut-il trouver où l'implanter... La première fois que Nathalie met un pied à Dijon, c'est au mois de novembre. Et comme chaque novembre à Dijon, il pleut et il fait froid. Elle voit des barreaux aux fenêtres des appartements du rez-de-chaussée et dit immédiatement : « *Surtout pas Dijon !* ». Bingo ! C'est exactement là que le couple posera ses bagages en 2005, et qu'il va fonder rue d'Ahuy la taverne L'Antre II Mondes. Un bébé et un bar, Natha-

« Sage-femme un jour, sage-femme toujours ! »



Sage-femme, fan de rock, ex-gérante d'un bar, créatrice d'un festival, sexologue, enseignante... Nathalie Chiffaut-Moliard a décidé d'ajouter plus d'une corde à son arc. Crédit : JDP.

lie est comblée. Tout du moins pour quelques années...

THE OFFSPRING

En 2009, Nathalie est à nouveau enceinte. Et à nouveau, elle met sa vie en perspective et se rend compte que mener de front une vie de tenancière de bar avec deux enfants en bas âge risque d'être un tantinet compliqué. Elle doit s'aménager du temps, et décide de créer une association. Pour les jeunes femmes voulant se partager

des tâches chronophages ? Vous n'y êtes pas du tout. Pour mutualiser les gardes d'enfants ? Absolument pas ! En fait, elle a tissé depuis quelques temps de forts liens avec une partie de la clientèle. Ensemble, ils partent souvent voir des concerts de musique métal dans toute la France... ce qu'elle ne pourra bientôt plus faire. « *Avec un nouvel enfant, je n'allais plus du tout pouvoir partir. Mais pourquoi aller très loin, finalement ?* » Mais tout bonnement parce qu'après la belle époque de la fin

des années 1990, les groupes de hard-rock ont arrêté de se produire à Dijon (ils n'étaient surtout plus programmés). Et c'est à cela que Phoenix Rising, sa nouvelle petite association, va servir : produire des groupes dans les bars dijonnais. L'association se démène et parvient à programmer de nombreuses formations dans divers endroits de Dijon ou ses environs. Elle aide ainsi des groupes parfois peu connus mais diablement efficaces venant de tous horizons : France, Suède, Espagne, Grèce, Finlande, Italie,

Allemagne, Belgique, Argentine... Même Girlschool, les légendes anglaises du hard-rock, se laissent tenter et viennent investir la cité des ducs. Deux ans plus tard, Phoenix Rising accouche carrément d'un festival, le Rising Fest, qui sonorise gaiement deux jours par an l'Espace Jean Bouhey de Longvic. Aujourd'hui, c'est plus d'une cinquantaine de merveilleux bénévoles qui organisent l'événement. Et tout est fait en interne, y compris la restauration (avec des bénévoles formés HACCP). La prochaine édition des 9 et 10 octobre aura même l'audace de placer le patron Uli Jon Roth (du groupe mythique Scorpions) en tête d'affiche pour les quinze ans du festival !

RUN TO THE HEAL

Mais juste avant la création du Rising Fest, Nathalie Chiffaut-Moliard comprend qu'elle ne peut plus mener de front les horaires tardifs de restauration de l'Antre II Mondes et la gestion de ses enfants. Elle se souvient qu'en 2005 sa cadre de service lui avait lancé : « *Sage-femme un jour, sage-femme toujours ! C'est comme le vélo, et la porte sera toujours ouverte.* » Mais Nathalie ne peut plus faire de gardes, et ne peut donc plus retourner à l'hôpital. Ce n'est pas bien grave, il y a encore un as dans sa manche décidément bien grande : le libéral. En 2014, avec un nouveau diplôme interuniversitaire en poche (un DIU de sexologie) pour faire bonne mesure, Nathalie se lance à son compte. Une dernière étape ? Que nenni, puisque qu'elle est récemment devenue enseignante au tout nouveau département universitaire de maïeutique. Décidément, ce n'est pas demain que Nathalie va se reposer... Et plusieurs générations l'en remercient, pour des raisons très diverses !

JEAN-FRANÇOIS CAUX

♦ Festival Rising Fest : 9 et 10 octobre à l'Espace Jean Bouhey, Longvic.

1974

Naissance le 25 janvier à Paris, 15^e.

1997

Obtention de son diplôme de sage-femme.

2005

Ouverture de la taverne l'Antre II Mondes à Dijon.

2011

Création du festival metal « Rising Fest ».

2014

Débuts de sa carrière de sage-femme en libéral.



Retrouvez tous nos portraits sur **journal-du-palais.fr**

